

Cité-des-Hospitalières

en transition

Dossier de présentation Projet d'occupation transitoire

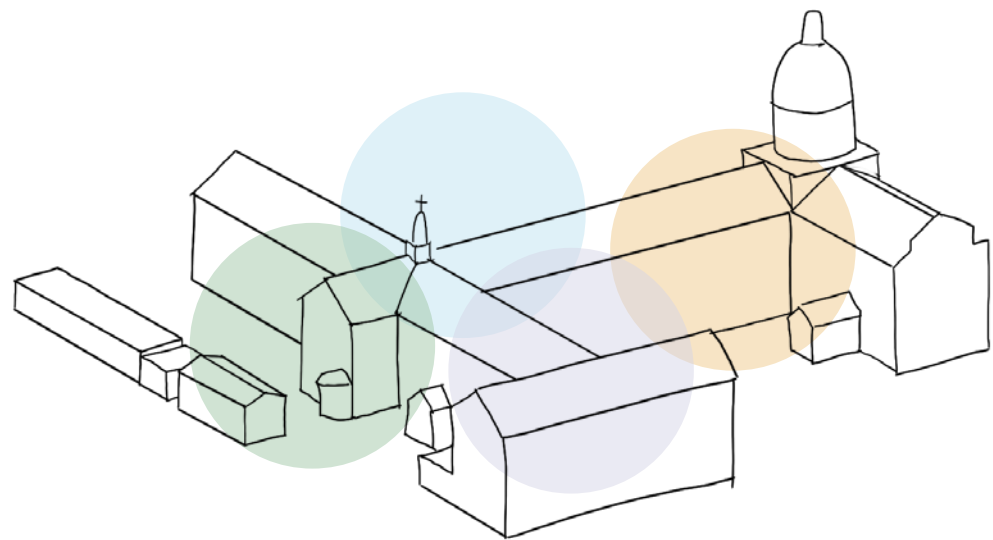


ÉNONCÉ DE VISION

La Cité-des-Hospitalières recèle une puissance symbolique unique pour la société montréalaise. Son histoire est intimement liée à celle de la ville. Elle se renouvelle profondément à chaque époque, faisant écho aux grandes transformations culturelles, sociales et urbaines qu'a traversées la société montréalaise. Au-delà des formes matérielles, institutionnelles et culturelles changeantes, un esprit du lieu demeure. Celui de bonté et d'ouverture à l'autre qui a animé les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Celui qui anime les montréalais du XXI^e siècle, alors que la transition écologique et sociale leur demande une nouvelle invention collective.

L'émergence d'un sens contemporain passe par la création d'une nouvelle vitalité collective qui se déploiera dans la Cité. Ce lieu, marqué par l'action et la contemplation, retrouvera un sens reflétant les aspirations des Montréalais.es. On y réapprendra à prendre soin les uns des autres et à se reconnecter aux multiples dimensions du monde. Le projet émergent fera apparaître dans un même élan une grande ambition, une communauté d'acteurs multiples et diversifiés ainsi que des initiatives et des pratiques qui inventent le Montréal de demain.

Ainsi, Montréal se dotera d'un laboratoire de guérison et de reconnexion unique, ouvert et vivant, qui incarnera à nouveau les valeurs qui ont façonné ce lieu emblématique.



AVANT-PROPOS

Le projet de la Cité-des-Hospitalières est un projet de la Ville de Montréal qui vise la mise en valeur de ce site patrimonial à travers une occupation transitoire du lieu menée en partenariat avec l'OBNL Entremise. Cette approche innovante permettra de définir et d'évaluer, au fur et à mesure de son évolution, la vocation et le modèle de gouvernance le plus adéquat pour ce projet unique tout en assurant le meilleur arrimage possible entre le site, son histoire et les besoins de la communauté.

Le dossier de projet qui suit présente l'état d'avancement de cette démarche. Ce que vous vous apprêtez à lire n'est donc pas la présentation d'un projet définitif, mais plutôt la proposition d'un cadre dans lequel le projet pourra évoluer et se développer. Les propositions présentées dans ce document ont été développées par la firme Entremise en étroite collaboration avec les différents services responsables du projet à la Ville de Montréal et l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.





crédit photo - Entremise

Table des matières



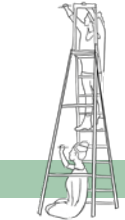
Introduction 6

- Lexique 8
- L'intérêt d'une occupation transitoire pour la Cité-des-Hospitalières 9
- La gouvernance du projet d'occupation et son développement 9
- Le champ d'intervention du projet transitoire 10



Lignes directrices 12

- Valeurs patrimoniales de l'ensemble conventuel 14
- Les 5 principes des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph 16
- Les Lignes directrices d'occupation identifiées par la Ville de Montréal et les Montréalais.es 18



Présentation du projet : la Cité-des-Hospitalières en transition 20

- Une communauté élargie pour la Cité-des-Hospitalières 22
- Les quatre typologies d'occupation transitoire 24
- Aménagement et usages 36



Mise en œuvre du projet transitoire 42

- Phase 1: s'approprier le site par l'occupation ponctuelle 44
- Phase 2: mettre en valeur le site par l'occupation régulière 46
- Échéancier préliminaire 48



Boîte à outils pour la réussite du projet collectif 50

- Une gouvernance participative et évolutive 52
- Des ententes de réciprocité et une mise en commun 53
- Une programmation ouverte et une communication centralisée 54
- Quelques exemples internationaux 56



Introduction

La Cité-des-Hospitalières en transition



crédit photo - Entremise

En juin 2017, la Ville de Montréal a acquis le site de l'ensemble conventuel des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (RHSJ). Cet ancien monastère situé au pied du mont Royal sur une partie du territoire traditionnel non cédé des Kanien'keha:ka (Mohawks) est au cœur de l'identité montréalaise. Son histoire tout comme son patrimoine prennent racine dans la fondation même de notre métropole. En l'acquérant, la Ville de Montréal s'apprête à écrire une nouvelle page dans l'histoire de ce site d'une valeur inestimable pour les Montréalais.es. L'intention de la Ville est de **protéger et de mettre en valeur le site par la création d'un bien commun au service de la collectivité montréalaise**. Le défi est cependant de taille.

En effet, le projet de requalification devra prendre en compte de nombreux intrants: la protection et la mise en valeur du patrimoine, le respect des valeurs du lieu, les impératifs de mise aux normes et de sécurisation, la viabilité financière, l'évolution de la gouvernance et finalement la réponse aux besoins des acteurs du quartier et de la métropole. Définir et mettre en œuvre ce projet ambitieux prendra plusieurs années. Années pendant lesquelles une grande partie du site resterait en temps normal inoccupée. Afin de mettre à profit ces années d'inoccupation et de s'outiller dans la définition d'un projet pérenne, la Ville s'est tournée vers une pratique émergente, mais éprouvée: **l'occupation transitoire**.



Lexique

Occupation temporaire

Processus d'aménagement qui consiste à occuper un bâtiment sous-utilisé, pour une période définie.

Occupation transitoire

Processus d'occupation qui consiste à occuper un bâtiment sous-utilisé, pour une période définie, tout en engageant une réflexion approfondie sur le projet pérenne lors de son occupation.

Occupation graduelle

Processus d'occupation par phases selon l'état des travaux de sécurisation et de mise aux normes.

Lignes directrices

Ensemble des éléments intangibles qui devront guider la vocation pérenne et le projet d'occupation transitoire, soit: les valeurs patrimoniales de l'ensemble conventuel, les principes directeurs des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (RHSJ), les lignes directrices identifiées par la Ville et les Montréalais .es ainsi que la vision de conservation et de régénération des jardins.

Typologie d'occupation

Catégorisation des usages souhaités pour le projet d'occupation transitoire permettant de sélectionner et d'accueillir les futur.e.s occupant.e.s en fonction de leur secteur d'activité, de leur mission et de leur utilisation de l'espace.

Hôtel à projets

Cadre d'utilisation du site pour des occupations ponctuelles telles que des activités, des événements, des cours, des rencontres, des séances de travail, des cliniques d'un jour, des résidences de création, des conférences, des représentations artistiques, des ateliers de travail, etc.

Bureau de permanence

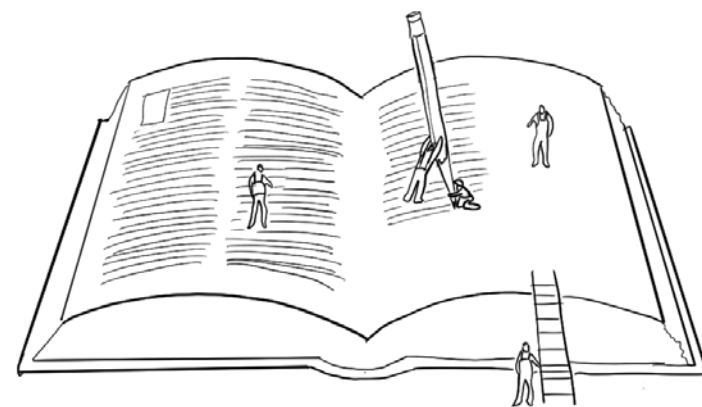
Composé de référent.e.s, le bureau de permanence assure la gestion *in situ* du projet d'occupation transitoire tout en animant, habitant, accompagnant et définissant le projet avec les occupant.e.s, le propriétaire et la communauté. Le bureau de permanence est aussi le lieu physique permettant aux référents d'accueillir les visiteurs et de coordonner le projet dans son ensemble.

Référent.e

À la façon d'un super-concierge, le ou la référent.e est une personne-ressource du bureau de permanence qui catalyse les énergies de la communauté d'occupant.e.s, diffuse l'information sur le projet, reçoit les demandes et accompagne la définition du projet.

Travaux de sécurisation

Travaux nécessaires pour assurer la sécurité des futurs occupant.e.s sur le site en fonction du Code national du bâtiment et du code national de prévention des incendies.



L'intérêt d'une occupation transitoire pour la Cité-des-Hospitalières

Préserver et mettre en valeur un patrimoine matériel et immatériel

La Cité-des-Hospitalières est un lieu imprégné des valeurs que les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph lui ont insufflées depuis 1860. «Ici, on est ailleurs», ce sont les mots utilisés par les RHSJ pour décrire l'atmosphère du site. Ce patrimoine matériel et immatériel doit être préservé. Il s'incarne du plus petit détail (la serrure bicentenaire de l'atelier) jusqu'à la structure même du quartier (la présence monumentale du dôme dans l'axe de la rue Sainte-Famille). Si les projets de requalification conventionnels tentent souvent d'adapter le bâtiment à un nouvel usage défini à l'avance, l'occupation transitoire à la Cité-des-Hospitalières tentera de faire l'inverse, soit trouver les occupant.e.s les plus adapté.e.s et les plus approprié.e.s aux espaces existants. Cette approche est moins invasive, plus économique et plus réversible qu'une approche conventionnelle de requalification immobilière. L'occupation transitoire permettra d'identifier une utilisation respectueuse de l'intégrité patrimoniale des lieux et établira ainsi les bases pour la réalisation d'un projet d'envergure pouvant profiter à l'ensemble des Montréalais.es.

Faire émerger une communauté d'occupant.e.s pour reprendre le flambeau des RHSJ

Ce qui fait vivre un bâtiment, c'est la communauté qui l'occupe et ses liens avec le milieu environnant. Les RHSJ en sont les témoins vivants. Construire une communauté qui sera en mesure de reprendre le flambeau des RHSJ est capital pour la réussite à long terme du projet de protection et de mise en valeur de Cité-des-Hospitalières. Cependant, une telle communauté ne se bâtit pas en un jour. L'occupation transitoire s'avère une démarche prometteuse et innovante pour répondre à cet enjeu de taille. En rendant accessible les bâtiments à différents occupant.e.s qui souhaitent participer à ce projet, il sera possible de faire émerger, petit à petit, une véritable communauté pour le projet. L'occupation transitoire rendra possible la collaboration entre les acteurs, la concertation avec le milieu, l'appropriation du patrimoine menant ainsi à la définition d'un projet pérenne pour le site de la Cité-des-Hospitalières.

La gouvernance du projet d'occupation et son développement

Afin de mener à bien l'actuel projet de protection et de mise en valeur du site, la Ville de Montréal a mis sur pied une structure de gouvernance transversale mettant à profit l'expertise de différents services municipaux. Parmi ceux-ci on retrouve:

- Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Le Service de la culture
- L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- Le Service de la gestion et planification immobilière
- Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Le Service de l'urbanisme et de la mobilité

L'intégration et la mise œuvre du projet de mise en valeur de la Cité-des-Hospitalières, tant le volet pérenne que transitoire, est sous la responsabilité du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS).

Afin de l'accompagner dans le développement et la mise en œuvre du projet transitoire, le SDIS a mandaté l'organisme à but non lucratif Entremise, une organisation multidisciplinaire spécialisée dans la conception, la mise en œuvre et l'opération de projets d'occupation transitoire.

Le champ d'intervention du projet transitoire

Les bâtiments

La Cité-des-Hospitalières et l'Hôtel-Dieu forment ensemble une grande propriété à caractère institutionnel désigné comme tel par le schéma d'aménagement et par le Plan d'urbanisme de Montréal. Le site et les bâtiments de cet ensemble font de surcroît partie du site patrimonial du Mont-Royal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Le site acquis par la Ville, nommé Cité-des-Hospitalières, comprend l'ancien couvent des RHSJ, trois chapelles, le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les jardins ainsi que le caveau et les bâtiments de services. Le projet d'occupation transitoire présenté dans ce document prendra place dans les 65000 pi² (6000 m²) présentement inutilisés, soit certains espaces situés aux trois premiers étages de la Maison mère de 1859, la chapelle de la Sainte-Famille et de la Sainte-Trinité, le pavillon Marie-Morin ainsi que certains espaces

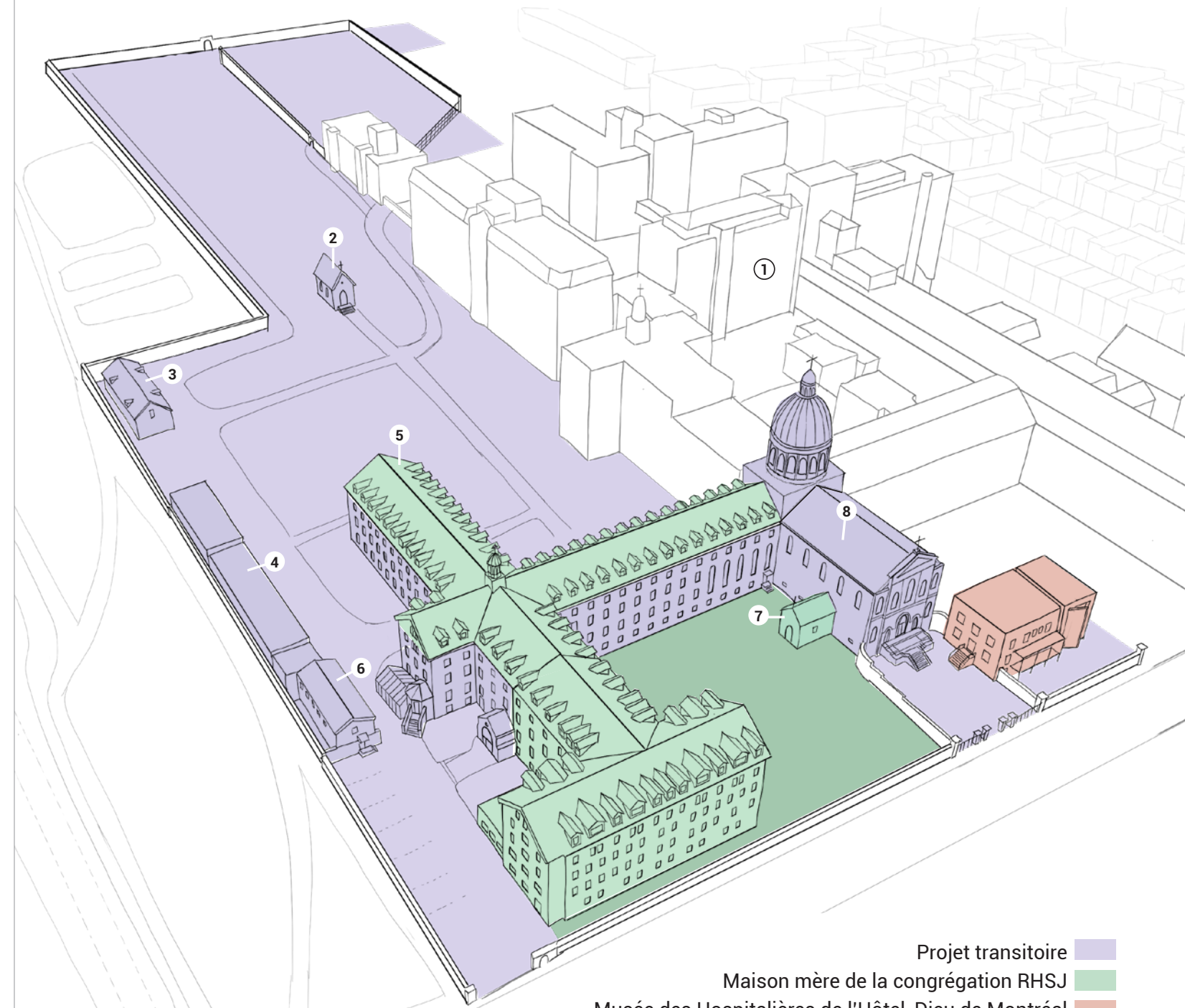
extérieurs. Si un peu plus de la moitié des bâtiments est aujourd'hui inutilisée, le reste est actuellement occupé par des actrices d'importance, soit la Maison mère de la congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Bien qu'il ne vise que les espaces inoccupés de l'ensemble conventuel, le projet d'occupation transitoire de la Cité-des-Hospitalières sera développé comme un tout cohérent avec les parties prenantes déjà présentes sur le site.

Les Jardins et ses dépendances

Dans le cadre de l'achat par la Ville de la Cité-des-Hospitalières, l'élaboration du plan directeur des jardins a été confiée au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports. Ce travail vise à dégager les besoins spécifiques de conservation de ces espaces.

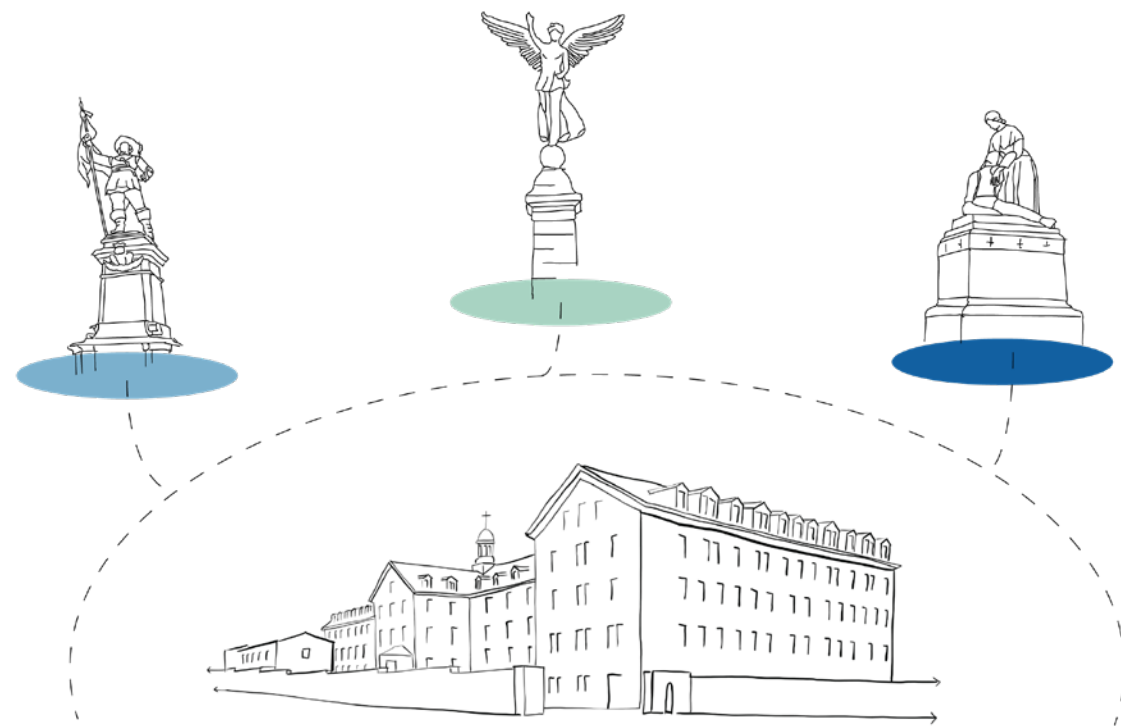
La compréhension du territoire des jardins inclut son étendue historique sans se limiter à la partie acquise par la Ville. Elle embrasse à la fois le domaine public entourant le mur d'enceinte comme une aire d'influence et le met en relation avec leur potentiel de mise en valeur à l'échelle du site de l'Hôtel-Dieu. Les dépendances historiques que sont les ateliers, le caveau et la serre sont des composantes essentielles au fonctionnement des jardins.

Le Plan directeur des Jardins s'intitulera L'Almanach des jardins et se développera sur deux axes, la conservation et la régénération. D'une part, l'axe de conservation qui inclura les opérations de maintenance, de réparation et de restauration des différents patrimoines en présence traitera de la portion historique des jardins incluant les activités traditionnelles. De l'autre, l'axe de régénération des jardins proposera une vision renouvelée des jardins, incluant la restitution de certaines composantes ainsi que des actions permettant même de les restructurer et de les agrandir. Ces axes permettront d'élaborer un cadre qui visera à mettre sur pied des partenariats pour conserver, maintenir et animer ce patrimoine vivant dans le cadre du projet transitoire.



- Projet transitoire
- Maison mère de la congrégation RHSJ
- Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
- CHUM - Hôtel-Dieu ①
- Chapelle de l'Immaculée-Conception ②
- Caveau ③
- Anciennes boutiques, étables et écuries ④
- Ancien couvent des RHSJ ⑤
- Pavillon Marie-Morin ⑥
- Chapelle Saint-Joseph ⑦
- Chapelle de la Sainte-Famille et de la Sainte-Trinité ⑧





Lignes directrices

Ce qui a été pris en compte pour définir le projet transitoire



crédit photo - Entremise

Le projet d'occupation transitoire propose de définir un cadre dans lequel le projet pourra se développer. Pour s'ancrer dans l'existant, le cadre que propose le projet transitoire à la Cité-des-Hospitalières devra s'imprégner des valeurs patrimoniales, des principes établis par les RHSJ et des lignes directrices identifiées par la Ville de Montréal et les Montréalais.es. La section qui suit

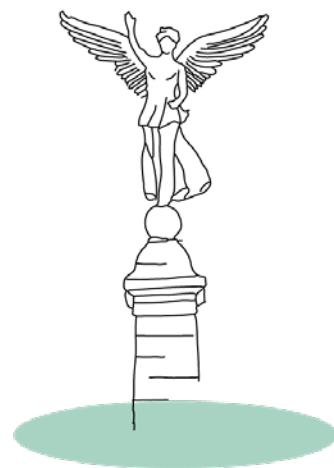
présente de façon succincte les lignes directrices à partir desquelles le projet transitoire devra se déployer afin de répondre aux attentes et aux objectifs du projet de protection et de mise en valeur de la Cité-des-Hospitalières, soit:

- **Les valeurs patrimoniales de l'ensemble conventuel**
- **Les principes directeurs des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph**
- **Les lignes directrices identifiées par la Ville et les Montréalais.es**
- **La vision de conservation et de régénération des jardins (en cours)**



Valeurs patrimoniales de l'ensemble conventuel

La Cité-des-Hospitalières est un complexe unique au sein du territoire montréalais. De par son caractère symbolique, son architecture, son histoire ou ses qualités paysagères, l'ensemble conventuel témoigne de nombreuses valeurs patrimoniales. Le projet d'occupation transitoire permettra aux Montréalais.es de s'approprier ce site unique dans une logique de continuité avec son histoire. Voici un bref survol des valeurs identifiées par l'énoncé d'intérêt patrimonial et qui ont guidé les propositions faites dans ce projet.



«La mise en valeur du site par la Ville de Montréal représente une occasion au XXI^e siècle de prolonger le rôle et la contribution des Religieuses dans le développement de Montréal. L'actualisation de l'esprit du lieu passe par la formulation d'une nouvelle identité et la création d'un bien commun qui refléteront les valeurs partagées par les acteurs de la collectivité et qui sauront mettre en valeur les différentes composantes de la propriété en un tout intégré, vivant, comme l'a été le couvent dans le passé».

- Plan d'action patrimoine 2017-2022, Ville de Montréal



source - Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Valeur symbolique

La Cité-des-Hospitalières porte en elle-même le symbole du projet fondateur de Montréal. Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ont inscrit dans ses murs le sens de leur mission spirituelle: le soin des malades, des pauvres et des démunis. La force du sens symbolique d'un lieu est de permettre sa réactualisation menant à des significations qui s'inscriront dans la poursuite des principes directeurs des RHSJ et dans les valeurs et souhaits d'aujourd'hui pour le site. D'un projet spirituel à un complexe hospitalier moderne ouvert à tous, l'Hôtel-Dieu a su se réinventer tout en préservant sa valeur symbolique profonde. Le legs que font les RHSJ aux Montréalais.es est donc beaucoup plus qu'un bâtiment, c'est un symbole fort dont la signification devra se renouveler pour les années à venir.

Valeur historique

La Cité-des-Hospitalières témoigne en partie de l'histoire de Montréal et en partie de l'évolution de la société montréalaise depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Par sa présence au pied du mont Royal, sa toponymie ou encore par son architecture, le site illustre bien le rôle qu'ont joué les institutions religieuses dans le développement urbain et social de la métropole.

Valeur paysagère

Depuis 1861, le paysage de la Cité-des-Hospitalières et de l'Hôtel Dieu n'a cessé de se transformer et de façonner l'identité paysagère du flanc est du mont Royal. Son organisation pavillonnaire imposante, la présence de son mur d'enceinte et les éléments verticaux comme le dôme sont autant d'emblèmes du paysage montréalais. Derrière ses murs, à l'abri de l'activité urbaine environnante, se déploie un tout autre paysage empreint de recueillement et de quiétude: c'est celui des jardins du couvent et de l'hôpital. Les valeurs paysagères de la Cité-des-Hospitalières sont donc multiples. Celles-ci devront être prises en compte et mises en valeur par les projets et les occupant.e.s qui les investissent.

Valeur architecturale et artistique

Le plan d'origine dessiné par l'architecte Victor Bourgeau témoigne de la mission et des activités des RHSJ à l'Hôtel-Dieu. Le couvent (la part de la communauté) et l'hôpital (la part des pauvres) se déploient de part et d'autre du dôme et de la chapelle (la part de Dieu). Cette dernière est ouverte vers le quartier dans l'axe de la rue Sainte-Famille. Bien que le couvent et l'hôpital soient aujourd'hui des entités complètement distinctes, cette imbrication tant symbolique que spatiale témoigne d'un ensemble architectural structuré au service d'une mission tournée vers la spiritualité et la guérison. Sa monumentalité, ses matériaux de qualité ou encore ses éléments stylistique et artistique donnent à ce bâtiment néo-classique et son site une grande valeur architecturale.

Valeur sociale

L'accueil et le dévouement sont au cœur de la mission des RHSJ. Si l'hôpital a été un lieu très fréquenté par la population montréalaise, l'ensemble conventuel et ses jardins sont restés un lieu peu accessible à la population empreint de tranquillité, de spiritualité, d'intériorité de vie collective et de silence. Cette dualité, entre ouverture à la communauté et recueillement, devra guider le projet de requalification tout en recherchant une façon de l'inscrire dans notre mode de vie contemporain.

Les 5 principes des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

Inscrits dans l'acte de vente, ces cinq principes directeurs représentent les fondements sur lesquels les RHSJ souhaitent voir la requalification de la Cité-des-Hospitalières. Gardiennes des lieux depuis la construction du bâtiment, les RHSJ ont imprégné le site de leur présence, de leurs valeurs et de leur mission. Ces principes sont donc un legs indissociable des bâtiments et de son site.



«Nous, Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sommes appelées à être présentes aux multiples visages de notre monde, au cœur de la Cité-des-Hospitalières, en femmes de foi, libres pour aimer et servir»..

- Mission énoncée par les RHSJ en 2019



source - Album P.J. Gordon, 1909

1. La préservation de l'esprit du lieu

Préservée par une enceinte, la Cité-des-Hospitalières est un lieu d'intériorité, de recueillement et de contemplation. Cette idée qu'«ici on est ailleurs» doit être incarnée à travers un esprit de ressourcement et de vivre ensemble, tout en réactualisant la vocation au service de la personne et du mieux-être.

2. Le respect des valeurs de la congrégation et de sa mission spirituelle

L'ensemble conventuel et hospitalier de l'Hôtel-Dieu fut le véhicule par lequel les RHSJ ont incarné leur mission et leurs valeurs: la solidarité sociale, l'ouverture au monde et aux autres, tout comme le soin aux malades et aux moins nantis furent possibles grâce à une gestion rigoureuse de l'évolution du bâtiment. Cette évolution devra se poursuivre en tenant compte des valeurs et de la mission qui l'ont guidée depuis 1861.

3. La protection et la pérennisation du patrimoine bâti et naturel

La Cité-des-Hospitalières est un lieu au patrimoine multiple. Son patrimoine y est symbolique, social, historique, architectural et paysager. Afin de réactualiser sa vocation, le respect de ce patrimoine devra se faire en s'inspirant des usages qui lui ont donné forme au fil du temps.

4. La cohérence avec l'histoire du site

Les RHSJ souhaitent que le lieu s'actualise en tenant compte de l'histoire et des usages d'origine du site. Cette histoire devra contribuer à définir et actualiser l'identité collective du lieu, afin qu'elle puisse continuer à rayonner au-delà des murs d'enceinte pour tous les Montréalais.es.

5. L'ouverture sur la collectivité et la réponse à ses besoins

«Une part pour les pauvres, une part pour la communauté». Cette vocation en deux temps du site, insufflée par les RHSJ, implique que le lieu soit à la fois au service de la collectivité montréalaise et de ceux qui l'habitent. La requalification du site et les activités qui s'y dérouleront devront donc réinterpréter cette vocation historique du lieu en répondant aux besoins contemporains de la collectivité.



Les lignes directrices identifiées par la Ville de Montréal et les Montréalais.es

Depuis son acquisition, la Ville de Montréal a tenu différentes activités visant à préciser les usages les plus appropriés pour le site. Partant des valeurs patrimoniales, des principes directeurs des RHSJ, des aspirations des Montréalais.es et de ses propres objectifs pour le projet, la Ville a fait ressortir 7 lignes directrices pour la Cité-des-Hospitalières. Ces lignes directrices permettront d'identifier et de sélectionner les futur.e.s occupant.e.s en fonction de leur mission, de leur activité ou de leur contribution au projet. En plus des lignes directrices propre au lieu, la Ville souhaite mettre de l'avant certains objectifs émanant de ses politiques. Pour plus de clarté, ces objectifs propres aux politiques de la Ville seront aussi présentés comme des lignes directrices.



Hospitalité, soutien, entraide et hébergement

Les RHSJ entretenaient des liens étroits avec la collectivité. Bien que cloîtrées jusqu'aux années 50, elles veillaient au bien-être des malades et des plus démunis.e.s. Afin de conserver cette ouverture et cette bienveillance, les projets et les occupant.e.s accueilli.e.s au sein de la Cité-des-Hospitalières devront réinterpréter à leur manière ces notions de soutien et d'entraide, tant au sein du projet que par leur implication auprès des Montréalais.es

Intériorité, contemplation, recueillement, mieux-être et spiritualité

Le site de la Cité-des-Hospitalières conserve des traces importantes du mode de vie des RHSJ. Étant un lieu de culte où les RHSJ vivaient jadis cloîtrées, le site donne l'impression d'avoir défié le temps, de s'être abstrait du monde extérieur. Créée pour accéder à une vie de prière et de contemplation, de mieux-être et de guérison, la Cité-des-Hospitalières invite tout naturellement au silence, au calme et au recueillement. Au-delà de l'architecture monumentale, cette impression d'être hors du temps et de la ville invite au silence et à la méditation; une atmosphère de plus en plus rare de nos jours que les futur.e.s occupant.e.s des lieux auront le devoir de réinterpréter.

Solidarité, équité et inclusion

Le développement de la métropole est réel lorsque toute personne peut utiliser les services offerts à l'ensemble de la population. Montréal s'emploie à rendre accessibles ses installations, services et activités. Cette notion de solidarité, d'équité et d'inclusion est aussi au cœur de la mission des RHSJ qui ont soigné les Montréalais.es sans égard à leur genre, leur origine ou leur statut économique. Le projet de la Cité-des-Hospitalières portera donc une attention particulière à l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'aux personnes en situation de vulnérabilité et à risque d'exclusion sociale, économique ou culturelle.

Enseignement, transmission des savoirs et des savoir-faire

Les RHSJ ont développé des expertises dans plusieurs domaines touchant de près ou de loin à la santé et à la vie en communauté. Plusieurs de ces savoirs et savoir-faire étaient transmis d'une religieuse à une autre au sein même de la communauté. Qu'il s'agisse du maraîchage, de la fabrication de fleur en tissu ou encore de la couture, les activités traditionnelles qu'elles exerçaient et se transmettaient quotidiennement touchaient tant au fonctionnement de la communauté qu'au fonctionnement de l'hôpital. Cette notion de transmission des savoirs et des savoir-faire pourra être reprise par les occupant.e.s et les Montréalais.es souhaitant participer au projet.

Leadership des femmes

La Cité-des-Hospitalières a la particularité d'avoir été habitée, gérée et développée par une communauté constituée exclusivement de femmes. La genèse de cette institution dévoile un important leadership assumé par les RHSJ. Au fil du temps, elles se sont impliquées dans le bien-être de la communauté locale, en plus d'œuvrer un peu partout à travers le monde. À Montréal, elles ont également participé au développement urbain de leur quartier. Avec discrétion, elles ont tenu plusieurs rôles: soignantes, formatrices, gestionnaires et femmes d'affaires brillantes, capables de prendre en charge chaque sphère de la vie en société. Cette notion de leadership des femmes devra être mise en valeur auprès des futur.e.s occupant.e.s.

Recherche, création et diffusion artistique et culturelle

Lors des activités publiques, les participants ont abordé l'idée de permettre des espaces de création, d'exposition et de partage. Les RHSJ ont pratiqué différentes activités artistiques sur le site, que ce soit le chant, la musique, la broderie, la peinture, etc. Cette vocation artistique au sens large devra être reprise par les futur.e.s occupant.e.s. Que ce soit par la lecture, la discussion, la création et le partage, la vocation culturelle de la Cité-des-Hospitalières pourra jouer un rôle d'interface avec la communauté.

La réconciliation

Depuis l'arrivée des Français en territoires autochtones, des liens multiples se sont tissés avec les différentes communautés présentes: alliances, mésalliances, partages et rejets, se côtoyant à chaque époque. Les blessures sont profondes et multiples, et les occasions de réconciliation nombreuses. La réconciliation est un processus qui s'inscrit dans un temps long et qui nécessite de se doter d'espaces de guérison partagés que l'on entretient. Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph incarnent cet état d'esprit, car elles ont toujours misé sur la coopération et avec les institutions et les acteurs du territoire montréalais. Le projet la Cité-des-Hospitalières misera sur cette notion de guérison et de réconciliation entre l'histoire des communautés autochtones, de la fondation de Montréal et l'approche de requalification contemporaine du site.



La Cité-des-Hospitalières en transition

Présentation du projet d'occupation transitoire



Le projet transitoire à la Cité-des-Hospitalières veut paver la voie à la réalisation d'un bien commun pour la collectivité montréalaise. Pour y arriver, l'occupation transitoire permettra d'abord d'ouvrir les espaces inoccupés à des projets, des organisations et des initiatives souhaitant occuper et faire vivre le site à court terme. Le projet transitoire constitue donc un banc d'essai, tant pour développer un modèle économiquement viable que pour

définir de nouveaux usages respectueux du bâtiment et de son histoire. En habitant les lieux, en y déployant leurs activités et en s'appropriant son patrimoine, les occupant.e.s transitoires participeront à définir et matérialiser une vocation à long terme pour la Cité-des-Hospitalières.



Une communauté élargie pour la Cité-des-Hospitalières

Les nouveaux venus

Les occupant.e.s régulier.ère.s

En plus de la Maison mère des RHSJ et du Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal déjà présents, le projet transitoire permettra d'accueillir de nouveaux.elles locataires qui occuperont eux.elles aussi le site sur une base régulière. Ces nouveaux.elles voisin.e.s des RHSJ et du musée pourront occuper le site pour une durée de quelques mois à quelques années permettant ainsi d'élargir la communauté d'occupant.e.s régulier.ère.s de la Cité-des-Hospitalières. L'ancien couvent et les différents espaces de cet ensemble conventuel ont été conçus pour une vie en communauté. Ces nouveaux.elles occupant.e.s devront donc s'approprier et habiter les lieux dans une logique collective de partage et de rencontre au quotidien. Ces occupant.e.s régulier.ère.s seront sélectionné.e.s et accueilli.e.s via les quatre typologies d'occupation transitoire détaillées dans la section suivante.

Les occupant.e.s ponctuel.le.s

Qu'il s'agisse de la salle communautaire, de la chapelle, ou des lieux extérieurs, la Cité-des-Hospitalières recèle d'espaces aussi uniques que diversifiés. Le projet transitoire ouvrira la porte à des organisations ou des citoyen.ne.s souhaitant utiliser certains de ces espaces sur une base ponctuelle, pour une durée de quelques heures, d'une journée ou de quelques jours. Ce cadre d'utilisation ponctuelle permettra d'enrichir et d'élargir la communauté de la Cité-des-Hospitalières en tissant des liens avec des acteurs.trices locaux.les et métropolitain.e.s souhaitant y tenir des activités, des événements ou encore des rencontres. Ce cadre d'utilisation ponctuelle nommé hôtel à projets est défini à la page 45.

Le public montréalais

Peu de Montréalais.es ont eu l'occasion de visiter les bâtiments et les jardins de la Cité-des-Hospitalières. La Ville souhaite donc que le projet transitoire permette à un plus grand nombre de Montréalais.es d'avoir la chance de découvrir ce site patrimonial emblématique. Plutôt que de prescrire une programmation publique définie à l'avance, le projet transitoire permettra aux occupant.e.s réguliers.ères et ponctuel.le.s de déployer, chacun.e à leur manière, une programmation qui profitera aux Montréalais.es. À titre d'exemple, le Musée des Hospitalières offre déjà des visites guidées du jardin au grand public. De la même manière, les activités et les événements proposés par les occupant.e.s régulier.ère.s et ponctuel.le.s du projet transitoire seront autant de portes d'entrée pour les Montréalais.es afin de s'approprier le site.

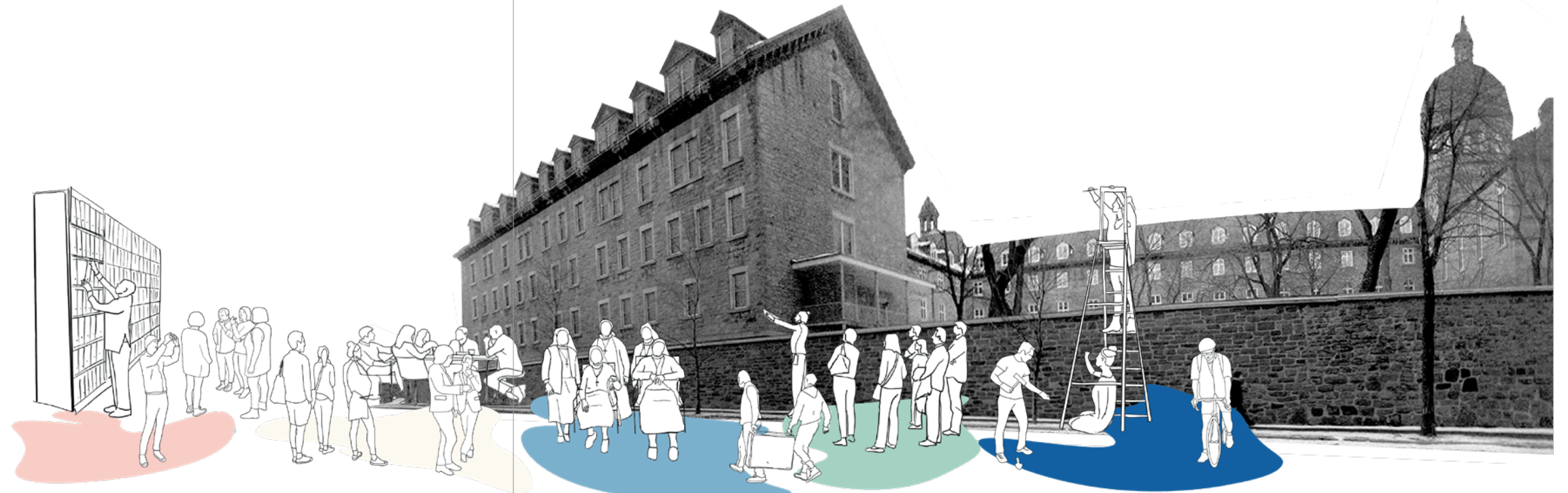
Les acteurs déjà présents

Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

L'histoire des RHSJ est enchâssée dans celle de Montréal. Depuis leur arrivée en 1659, ces femmes de foi ont mobilisé toutes les ressources et ont déployé tous les moyens à leur disposition pour accomplir la mission qui leur a été confiée, mission qui consiste à soigner, abriter et nourrir les pauvres et les malades de toutes origines et de toutes confessions. L'Hôtel-Dieu et son ensemble conventuel sont la matérialisation même de cette mission à Montréal. Gardiennes de ces lieux depuis sa construction en 1860, les RHSJ occupent aujourd'hui l'aile sud de la Cité-des-Hospitalières appelée la Maison des Hospitalières et qui répond davantage aux besoins des religieuses vieillissantes. Le transfert de la propriété à la Ville de Montréal est une étape importante dans l'histoire et l'évolution de l'ensemble conventuel, mais ne néglige en rien l'engagement RHSJ envers ce site emblématique. Les RHSJ souhaitent être présentes et s'impliquer dans la passation du flambeau aux futur.e.s occupant.e.s qui habiteront et animeront les lieux pour les années à venir.

Le Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu

Le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal occupe l'ensemble conventuel depuis son inauguration en 1992. Le musée est dépositaire d'un patrimoine unique retraçant l'histoire de Montréal, de la fondation de l'Hôtel-Dieu, de la vie des RHSJ et de l'évolution des soins et des sciences de la santé au Québec sur deux siècles. En plus de ses collections et de ses expositions, le musée offre des activités d'interprétation mettant en valeur certains lieux emblématiques comme le jardin, la chapelle ou la crypte. Le Musée des Hospitalières contribue déjà activement à la mise en valeur de l'ensemble du site. Bien qu'il occupe un espace défini, ses activités et sa mission rayonnent dans tout le monastère et participent à transmettre aux visiteurs l'esprit du lieu. Pour le projet transitoire, le musée agira comme gardien de l'histoire du lieu et guidera ses futur.e.s occupant.e.s vers une utilisation en continuité avec son patrimoine matériel et immatériel. Le projet transitoire permettra d'accueillir des occupant.e.s qui sauront aussi, chacun.e à leur manière, s'engager à la mise en valeur de la Cité-des-Hospitalières par leur mission et leurs activités.



Les quatre typologies d'occupation transitoire

Que ce soit en occupant un espace sur une base régulière ou en utilisant un espace de façon ponctuelle, la Ville souhaite offrir au plus grand nombre d'acteurs.trices montréalais.es l'opportunité de participer au projet transitoire. Le projet présenté dans ce document propose donc un cadre d'occupation qui répond au cadre réglementaire, aux caractéristiques spécifiques des différents espaces ainsi qu'aux lignes directrices du projet énoncées dans la section précédente. Pour ce faire, le projet transitoire se décline en quatre typologies d'occupation. Ces typologies d'occupation permettront de sélectionner et d'accueillir les futur.e.s occupant.e.s en fonction de leur secteur d'activité, de leur mission et de leur utilisation de l'espace. Les quatre typologies d'occupation sont:



Espace commun

un lieu pour se rencontrer



Atelier

un lieu pour créer



Hébergement

un lieu pour atterrir



Espace de travail

un lieu pour s'impliquer

La définition de ces typologies d'occupation s'est appuyée sur les trois paramètres suivants:

1- Le cadre réglementaire

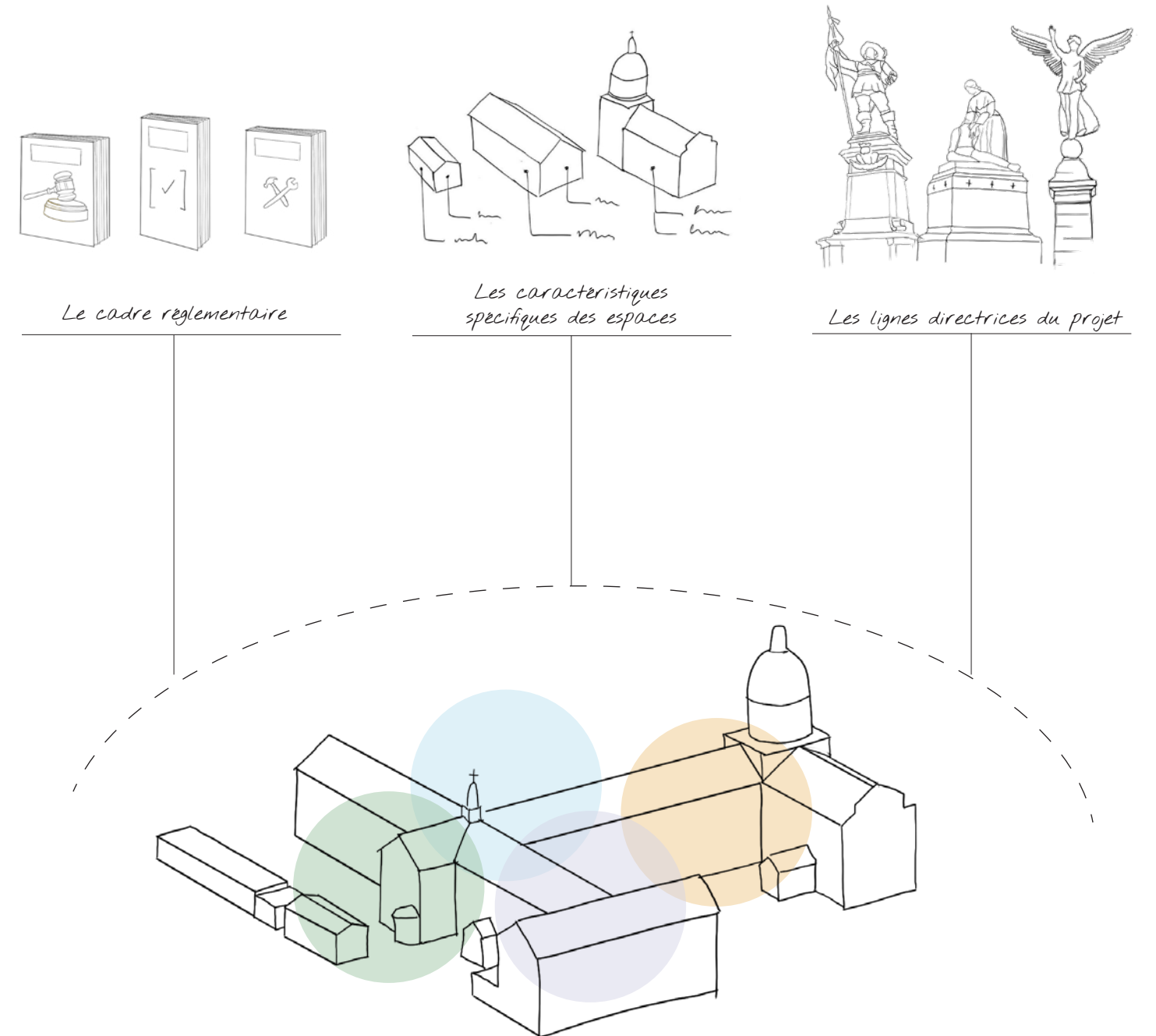
Le principal défi dans la définition des typologies d'occupation réside à trouver le juste équilibre entre, d'une part, les adaptations nécessaires des bâtiments et du cadre réglementaire pour permettre le déploiement du programme d'occupation transitoire souhaité et, d'autre part, la définition d'un tel programme minimisant les impacts sur le bâti et l'environnement patrimonial du site. Pour voir le jour, les usages proposés pour le projet d'occupation transitoire doivent répondre, entre autres, au règlement d'urbanisme de l'arrondissement, au Code de construction du Québec ainsi qu'au Code national de prévention des incendies. Certaines propositions pourront nécessiter des modifications au cadre réglementaire municipal.

2- Les caractéristiques spécifiques des espaces

Les bâtiments de l'ensemble conventuel de la Cité-des-Hospitalières ont été conçus pour accueillir une vie en communauté religieuse. Chacun des espaces qui la composent a donc ses propres caractéristiques spatiales, fonctionnelles et patrimoniales. Les quatre typologies d'occupation transitoire ont été conçues pour répondre aux caractéristiques et au potentiel spécifiques de chacun de ces espaces dans une logique de «vie en communauté».

3- Les lignes directrices du projet

Chacune à leur manière, les quatre typologies d'occupation permettront au projet transitoire de s'inscrire dans les valeurs patrimoniales, les principes directeurs et les lignes directrices identifiées pour le développement du site de la Cité-des-Hospitalières.



La mise en place graduelle des typologies d'occupation

Les différentes typologies d'occupation ne seront pas toutes mises en œuvre dès l'ouverture du projet transitoire. Leur implantation se fera graduellement, en fonction des travaux à réaliser pour permettre l'accueil de leurs occupant.e.s respectif.ive.s. Il faut donc voir le projet transitoire présenté dans ce document comme une série d'étapes menant à une occupation complète du bâtiment. Un phasage préliminaire sera présenté à la page 48.

Espace commun
un lieu pour se rencontrer



Atelier
un lieu pour créer



Hébergement
un lieu pour atterrir



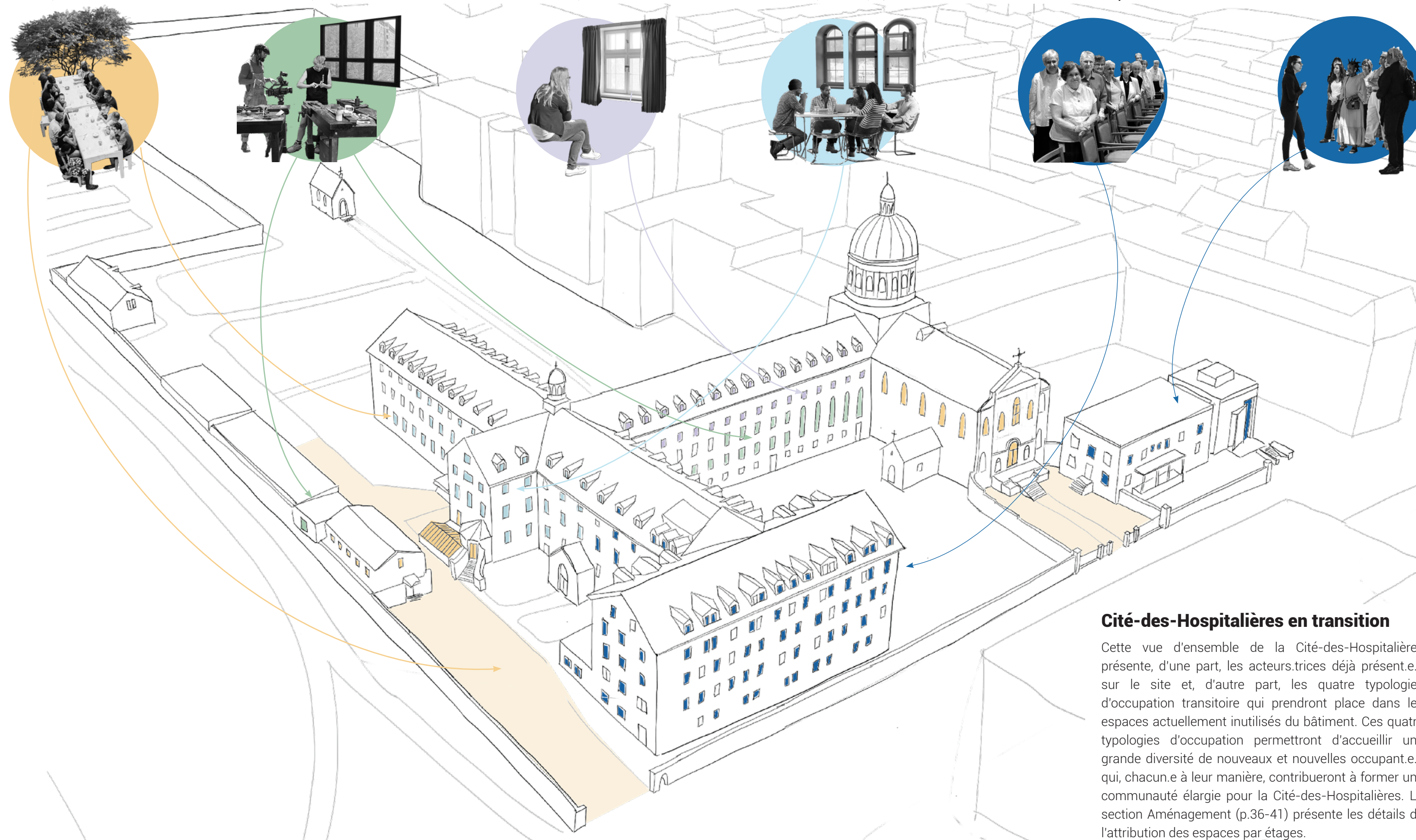
Espace de travail
un lieu pour s'impliquer



**Les Religieuses Hospitalières
de Saint-Joseph**



**Le Musée des hospitalières
de l'Hôtel-Dieu**



Cité-des-Hospitalières en transition

Cette vue d'ensemble de la Cité-des-Hospitalières présente, d'une part, les acteurs.trices déjà présent.e.s sur le site et, d'autre part, les quatre typologies d'occupation transitoire qui prendront place dans les espaces actuellement inutilisés du bâtiment. Ces quatre typologies d'occupation permettront d'accueillir une grande diversité de nouveaux et nouvelles occupant.e.s qui, chacun.e à leur manière, contribueront à former une communauté élargie pour la Cité-des-Hospitalières. La section Aménagement (p.36-41) présente les détails de l'attribution des espaces par étages.



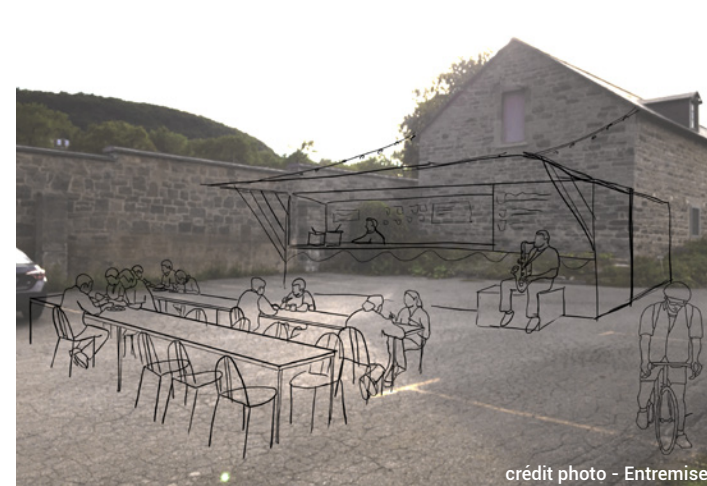
Espace commun, un lieu pour se rencontrer



À l'exception des visites guidées du Musée des Hospitalières, le site de la Cité-des-Hospitalières est historiquement resté fermé aux Montréalais.es. La Ville de Montréal souhaite permettre une découverte de ce site patrimonial par les Montréalais.es. Cette ouverture au public reste cependant délicate, car le site et son patrimoine sont empreints d'un esprit de recueillement, d'isolement et de ressourcement. La typologie d'occupation *espace commun* permettra d'articuler cette interface entre les occupant.e.s transitoires, les occupant.e.s actuel.le.s, les résident.e.s du quartier et les Montréalais.es. Qu'il s'agisse des espaces extérieurs, de la chapelle, de la salle communautaire, les occupant.e.s qui seront sélectionné.e.s dans la typologie *espace commun* auront pour mission de faire rayonner la Cité-des-Hospitalières en tissant des liens avec la communauté riveraine et métropolitaine.

Espaces extérieurs

Le mur d'enceinte bordant le site de la Cité-des-Hospitalières isole les espaces extérieurs du reste de la ville. Le plan directeur développé par le Service des grands parcs et du Mont-Royal et des sports identifie huit sous-ensembles sur la propriété de la Ville de Montréal ayant chacun des patrimoines matériels et immatériels qui les caractérisent. Dans la première phase du projet transitoire, trois de ces huit sous-ensembles seront mis à profit pour la typologie *espace commun*, soit la cour de la chapelle de la Sainte-Famille, la cour d'accueil et la cour de ferme (voir page 36). Ces trois sous-ensembles jouent le rôle de seuil entre le site et l'avenue des Pins. L'activation de ces trois espaces extérieurs par le projet transitoire permettra de tester et d'articuler l'ouverture contrôlée du site aux Montréalais.es tout en préservant la tranquillité des autres espaces intra-muros.



crédit photo - Entremise
Espaces extérieurs - la cours de ferme



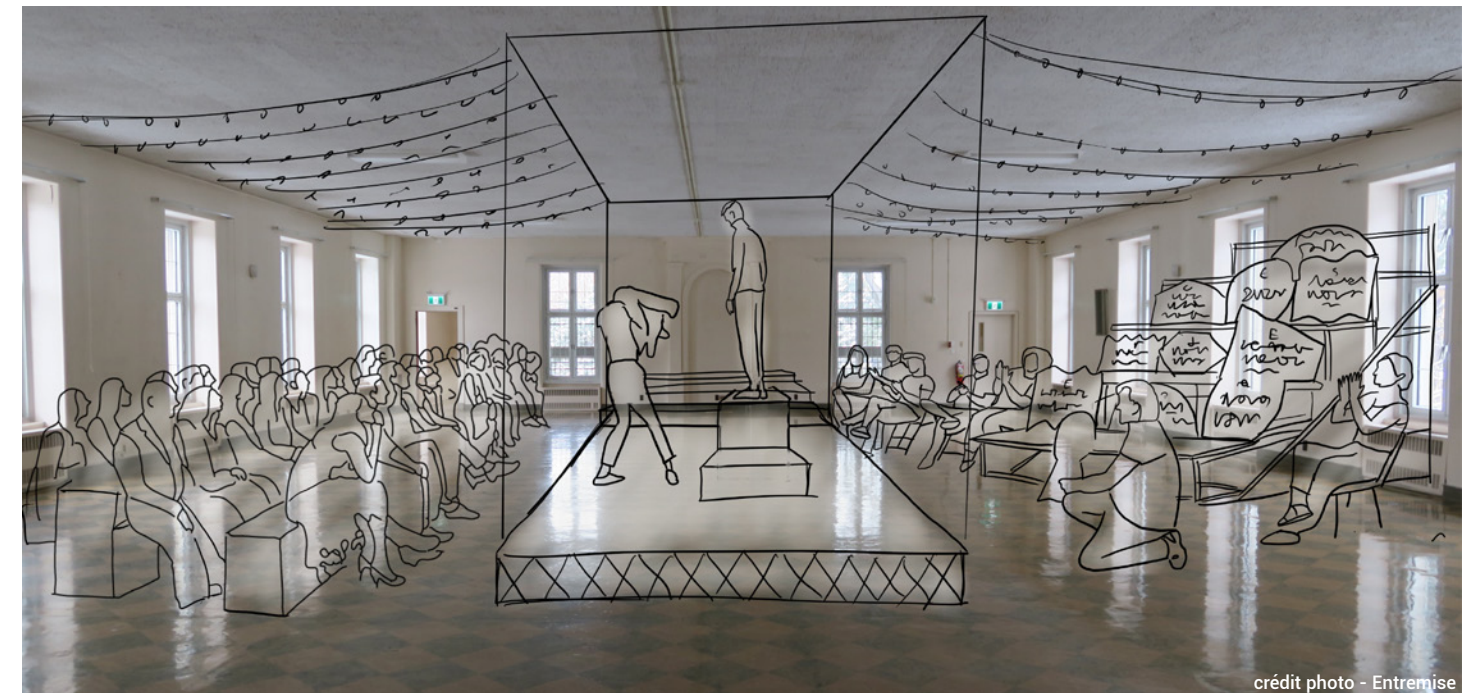
crédit photo - Entremise
Espaces de liaison - la serre

Espaces d'accueil

La grille située au fond de la cour d'accueil donne accès à la cour de ferme et au reste des espaces intra-muros. Une fois passé ce seuil menant au jardin, les premiers espaces que rencontrent les visiteurs sont la serre et les bâtiments annexes. Ces deux espaces devront jouer le rôle primordial d'interface entre le jardin et le quartier. Les occupant.e.s transitoires de ces espaces devront accueillir le public sur le site tout en contrôlant l'accès au jardin. Une offre alimentaire qui respecte l'esprit et les valeurs du lieu pourrait être accueillie et desservir les occupant.e.s et les visiteurs.euses de la Cité-des-Hospitalières.

Espaces publics

La salle communautaire et la chapelle de la Sainte-Famille ont historiquement été des lieux de rassemblements pour les RHSJ, pour les patients de l'Hôtel-Dieu et pour les fidèles du quartier. Ces deux espaces intérieurs sont les seuls pouvant accueillir plus de 200 personnes au sein du bâtiment. Pour le projet transitoire, ces espaces seront l'occasion de permettre à un plus grand nombre de Montréalais.es d'entrer dans le bâtiment pour y découvrir ce patrimoine exceptionnel. Leurs fonctions d'accueil et de rencontres seront préservées et ces espaces seront mis à disposition tant pour des utilisations ponctuelles, pour les occupant.e.s régulier.ère.s, que pour les acteurs montréalais souhaitant en profiter et faire vivre ces lieux.



crédit photo - Entremise
Espaces public - la salle communautaire



Atelier, un lieu pour créer



La Cité-des-Hospitalières a toujours été un lieu d'autonomie, de fabrication, de création, de production et de fabrication *in situ*. Prenons en exemple l'atelier de couture, l'ancienne boulangerie, les dépendances du jardin qui hébergeaient un atelier d'ébénisterie, ou encore la longue tradition de fabrication de fleurs en tissu par les RHSJ pour les malades de l'Hôtel-Dieu. La typologie *atelier* permettra de réactualiser cette vocation productive du site en accueillant des artistes et des artisan.e.s qui souhaitent y pratiquer leur métier. La Cité-des-Hospitalières leur offrira un lieu inspirant, en retrait de l'effervescence de la ville et en plein cœur de Montréal. La typologie atelier offrira donc des espaces de création et de production légères mixtes ancrées dans une logique de valorisation des métiers traditionnels, de production locale et de partage des savoir-faire. En s'imprégnant de ce patrimoine matériel et immatériel, les pratiques artistiques et artisanales qui seront accueillies dans la typologie *atelier* pourront participer à actualiser et enrichir ce volet de l'histoire du site. De plus, dans une logique de partage de ressources entre les différents occupant.e.s du projet transitoire, les occupant.e.s de la typologie atelier pourront être invité.e.s à contribuer à la mise en œuvre de petits projets d'aménagement ou d'entretien au sein de la Cité-des-Hospitalières.



crédit photo - Entremise
Chambre de création

Espaces utilitaires

Plusieurs espaces de la Cité-des-Hospitalières gardent la trace de cette notion historique de production et d'autonomie propre à la vie en communauté. L'ancienne buanderie, l'ancienne boulangerie, l'ancienne salle de couture ou encore l'ancien salon de coiffure pourront être réinvestis par des artistes ou des artisan.e.s souhaitant s'inspirer de l'histoire de ces lieux ou utiliser les installations pour leurs pratiques respectives. Au sein de l'ensemble du projet, ces espaces utilitaires pourront retrouver un rôle de production locale et de transmission des savoir-faire.



crédit photo - Entremise
Espaces utilitaires - ancienne salle de musique

Boutiques/ateliers

Attenant à la cour de ferme, les anciennes boutiques/ateliers étaient des espaces dédiés à la réparation, la fabrication et la restauration pour les menus travaux de l'ensemble conventuel. Avec la chapelle et le pavillon Marie-Morin, ces espaces associés à la typologie atelier sont les seuls à être accessibles sans entrer dans le bâtiment principal. En plus de soutenir les activités des jardins, les occupant.e.s accueilli.e.s dans ces espaces pourront donc possiblement profiter de cette ouverture partielle sur l'extérieur pour offrir des services, des activités et une programmation permettant une interface entre le jardin, le bâtiment et le quartier.



crédit photo - Entremise
Boutiques/atelier - ancien atelier

Chambres de création

Les anciennes chambres des RHSJ représentent plus d'un tiers des espaces dédiés au projet transitoire. Ces petites pièces monastiques sont toutes dotées d'une vue sur les jardins et portent en elles un esprit de recueillement et de ressourcement. Huit de ces chambres se situent au 1er étage dans l'ancien chœur des RHSJ et pourront se prêter à la typologie atelier. Ces huit chambres seront mises à la disposition d'artistes, d'artisan.e.s ou d'organismes culturels afin que ceux-ci y établissent leur lieu de création. Afin de permettre une certaine latitude dans l'appropriation de ces espaces par leurs occupant.e.s, les chambres identifiées pour les ateliers sont celles ayant une moins grande valeur patrimoniale.



Hébergement, un lieu pour atterrir



Jusqu'à tout récemment, les RHSJ habitaient les 40 petites chambres des niveaux 2 et 3. Ces chambres sobres et donnant sur les jardins témoignent de valeurs intrinsèques au bâtiment: l'hébergement et l'hospitalité. Afin de poursuivre cette vocation d'hôte, le projet transitoire mettra ces chambres à la disposition de personnes ayant besoin de répit et de ressourcement. Les modalités de la typologie *hébergement* seront cependant très délicates à mettre en œuvre. Plusieurs modèles seront testés dans une première phase: résidences d'artistes internationaux, hébergement de travailleurs.euses qui œuvreront sur le site, hébergement de jour de personne vulnérable ou encore accueil de Montréalais.es souhaitant se ressourcer quelques jours. Avant de s'arrêter sur un modèle définitif, cette phase pilote permettra de tester les outils de mise en œuvre et de comprendre les besoins pour ce type d'usage tout en développant des partenariats avec des organisations spécialisées dans l'hébergement de clientèles spécifiques. Peu importe le ou les modèles qui seront retenus, cette vocation d'hébergement est inscrite dans l'histoire du lieu et les résident.e.s temporaires de ces chambres seront amené.e.s à participer à la vie et à la programmation de l'ensemble du projet. Ainsi, ils et elles pourront profiter plus que d'une simple chambre, mais bien d'un accès à une véritable communauté d'accueil.



crédit photo - Entremise
Espace de vie - Solarium 2e étage

Les petites chambres

Les vingt-sept petites chambres situées au 3e étage reprennent les mêmes divisions que le plan d'origine de Victor Bourgeau. Elles sont desservies par des salles de bain communes situées dans le corridor. La petite taille de ces espaces et leur fenêtre donnant sur les jardins leur confèrent un esprit monastique de recueillement et de répit. Les modèles d'hébergement qui seront testés pour ces chambres s'adressent à des artistes, des étudiant.e.s ou des visiteurs.euses de l'extérieur souhaitant résider quelques jours à la Cité-des-Hospitalières dans une logique de ressourcement et de retraite.



crédit photo - Entremise
Petites chambres - 3e étage

Les grandes chambres

Les dix-sept chambres situées au 2e étage ont été aménagées pour répondre aux besoins des RHSJ vieillissantes tout en constituant l'ancienne infirmerie du couvent. Ces chambres sont plus grandes que les chambres d'origine et sont toutes munies d'une salle de bain individuelle. Les modèles d'hébergement qui seront testés pour ces espaces seront donc propices à des séjours de plus longue durée et pourront accommoder des couples, des petits groupes ou des familles.

Les espaces de vie

Les chambres du 2e et 3e étage sont desservies par plusieurs espaces communs. À l'origine, les RHSJ utilisaient ces espaces comme des salons, lieux de repos, salles de lecture ou salles de rencontres. Leur vocation restera sensiblement la même pour la typologie *hébergement* et leurs usages resteront dédiés aux personnes hébergées dans les chambres. Lors de la phase pilote, ces espaces de vie pourront être utilisés par des organisations partenaires des différents modèles d'hébergement.



crédit photo - Entremise
Grandes chambres - 3e étage



Espaces de travail, un lieu pour s'impliquer



Depuis leur fondation en 1636, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sont venues en aide à un nombre incalculable de personnes en difficulté à travers le monde. Cette mission est inscrite dans les murs mêmes de la Cité-des-Hospitalières. En proposant des espaces de travail à des organisations ayant une mission sociale, le projet transitoire permettra de perpétuer cette vocation historique du bâtiment. La typologie *espace de travail* offrira donc des espaces de travail destinés aux organisations locales, métropolitaines ou régionales qui oeuvrent en innovation sociale, en développement communautaire, en transition écologique ou encore en solidarité sociale. Ces occupant.e.s seront invité.e.s à partager leurs ressources et leurs connaissances. En déployant leurs activités respectives au sein du bâtiment, ils et elles actualiseront un principe cher aux RHSJ: la réponse aux besoins de la collectivité et de la communauté d'occupant.e.s.

Aires ouvertes

La salle des novices est une grande pièce à aire ouverte située au 2e étage au-dessus de la salle communautaire. Fenestrée sur trois côtés, elle est composée d'imposantes armoires murales en chêne. Les RHSJ utilisaient cette pièce comme lieu de conférence et de colloque pour leur congrégation. La salle des novices pourra être utilisée comme espace de travail à aire ouverte dans le cadre du projet transitoire. Ponctuellement, la salle des novices pourra retrouver sa fonction d'origine et accueillir des conférences, des séminaires ou des présentations. L'accueil d'organismes issus de l'économie sociale en démarrage propose d'ailleurs un parallèle laïque avec la fonction historique du noviciat quant à l'hébergement des jeunes femmes dans l'année précédant leur prise de vœux pour intégrer la Congrégation des RHSJ.



crédit photo - Entremise

Aire ouverte - ancienne salle des novices 2e étage



crédit photo - Entremise

Bureau - 2e étage

Bureaux

Le 2e et 3e étage comporte plusieurs petits espaces clos de 200 pi² à 500 pi² qui servaient d'espaces de bureaux pour les sœurs officières de la communauté. Ces espaces de travail seront loués à des organisations œuvrant dans le milieu communautaire, social ou culturel. De par leur proximité avec les chambres de la typologie hébergement, certains de ces espaces de travail pourront être occupés par des organisations partenaires des modèles d'hébergement pour assurer une proximité avec leur clientèle.

Espaces de réunions

Plusieurs espaces qui longent le corridor central du 1er étage permettent les rencontres et constituent le foyer de la vie communautaire des RHSJ. La salle Catherine-Macé, par exemple, fut aménagée à l'emplacement de l'ancienne salle communautaire pour être ensuite utilisée comme espace de réunion et de consultation de documents. Dans le projet transitoire, ces espaces garderont leurs fonctions communes. Un calendrier de réservation permettra de les mettre à la disposition des occupant.e.s réguliers.ères, des organisations du quartier ou encore des Montréalais.es souhaitant y tenir une rencontre ou une activité.



crédit photo - Entremise

Espaces de réunion - 1er étage



Aménagement et usages

1er étage

Proposition d'occupation

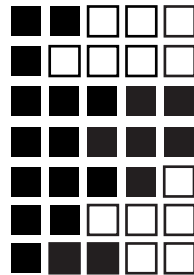
Premier seuil entre le public et les occupant.e.s du projet transitoire, le 1er étage sera un cadre d'accueil où ateliers et espaces publics se chevaucheront. Vitrine publique des occupant.e.s de la Cité-des-Hospitalières, il servira d'espace de médiation et de mise en valeur au projet transitoire tout en offrant un premier accès public dans l'enceinte du lieu. Nous pourrions également envisager une offre alimentaire pour favoriser les échanges entre le public et les occupant.e.s.

Superficie locative nette totale

17 625 pi²	TOTAL
3 620 pi²	Espace de travail
4 050 pi²	Espace commun
5 013 pi²	Atelier
4 942 pi²	Chapelle, espace commun

Valeurs patrimoniales*

- Les anciennes boutiques
- Résidence Marie Morin
- Corridor Est-Ouest
- La chapelle
- La procure
- Ancien chœur des RHSJ
- Salle de la communauté

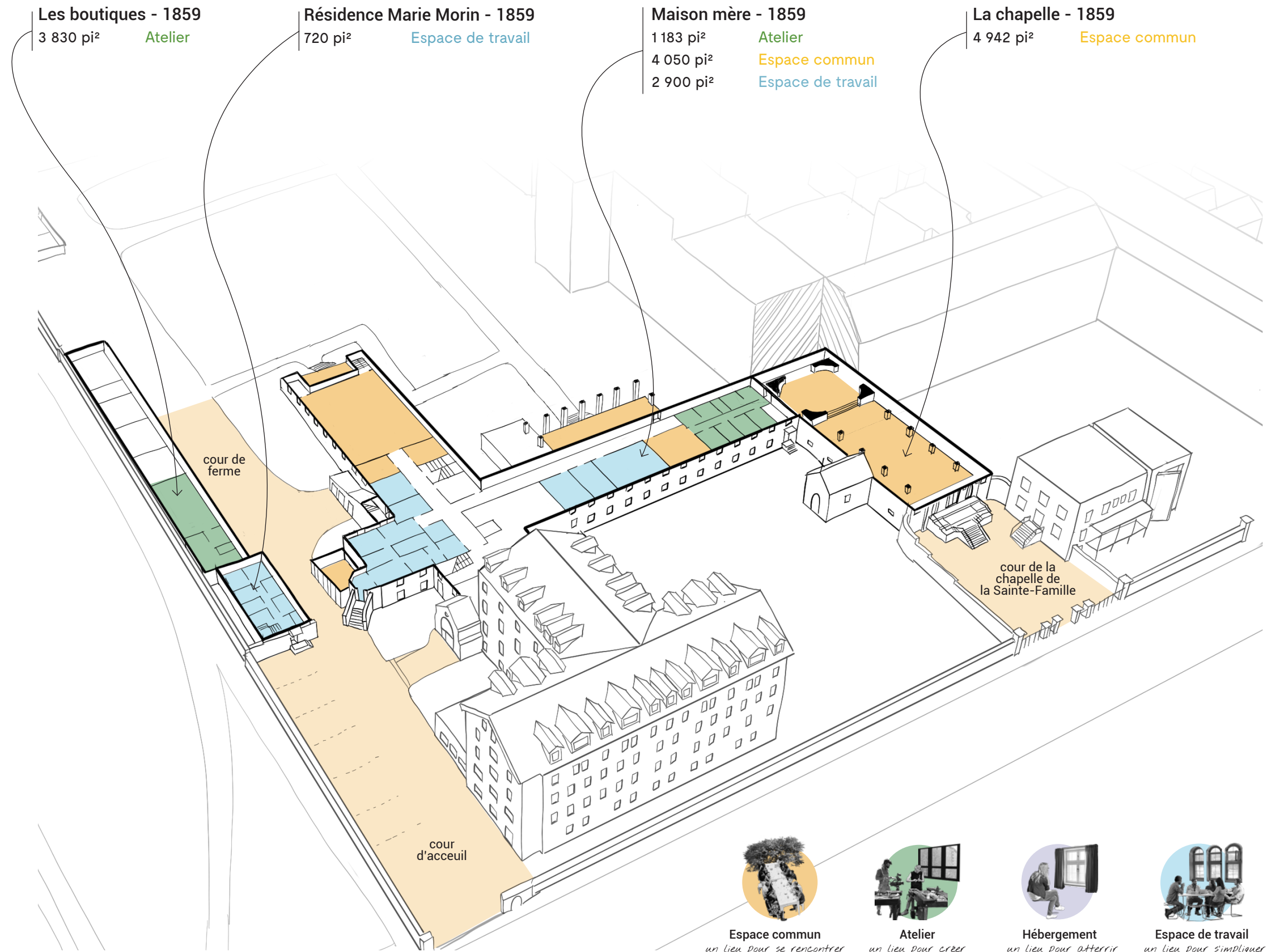


*Les valeurs patrimoniales attribuées sont un extrait du rapport de la firme *Beaupré Michaud*⁴, se référer au rapport pour le détail des valeurs. Cinq carrés noirs étant la plus haute valeur patrimoniale.

Approche architecturale

Des activités de co-design menées de concert avec les occupant.e.s permettront d'élaborer un aménagement permettant une cohésion entre les occupant.e.s et une appropriation qui réponde aux critères de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. L'aménagement d'un espace de rencontre extérieur permettra de contrôler les accès au jardin ainsi qu'au bâtiment principal.

⁴ La Cité-des-Hospitalières d'hier à demain: Principes directeurs de conservation et d'aménagement de la Cité-des-Hospitalières, *Beaupré Michaud et Associés*, Architectes en collaboration avec Jonathan Cha, 19 et 18 novembre 2019.



Espace commun
un lieu pour se rencontrer



Atelier
un lieu pour créer



Hébergement
un lieu pour atterrir



Espace de travail
un lieu pour simplifier



Aménagement et usages

2^e étage

Proposition d'occupation

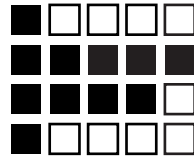
Cet étage est le premier qui offre des espaces d'hébergement comportant **18 chambres** aménagées avec salle de bain complète. Ces espaces permettent d'envisager la mise en place d'un hébergement à moyen terme. Une stratégie devra être élaborée avec des partenaires-occupants pour la gestion des espaces. Cet étage sera réservé aux occupants de la Cité. Nous y trouverons quelques espaces de travail pour les organismes sélectionnés.

Superficie locative nette totale

11 347 pi²	TOTAL
4 808 pi ²	Espace de travail
1 250 pi ²	Espace commun
1 109 pi ²	Atelier
4 180 pi ²	Hébergement

Valeurs patrimoniales*

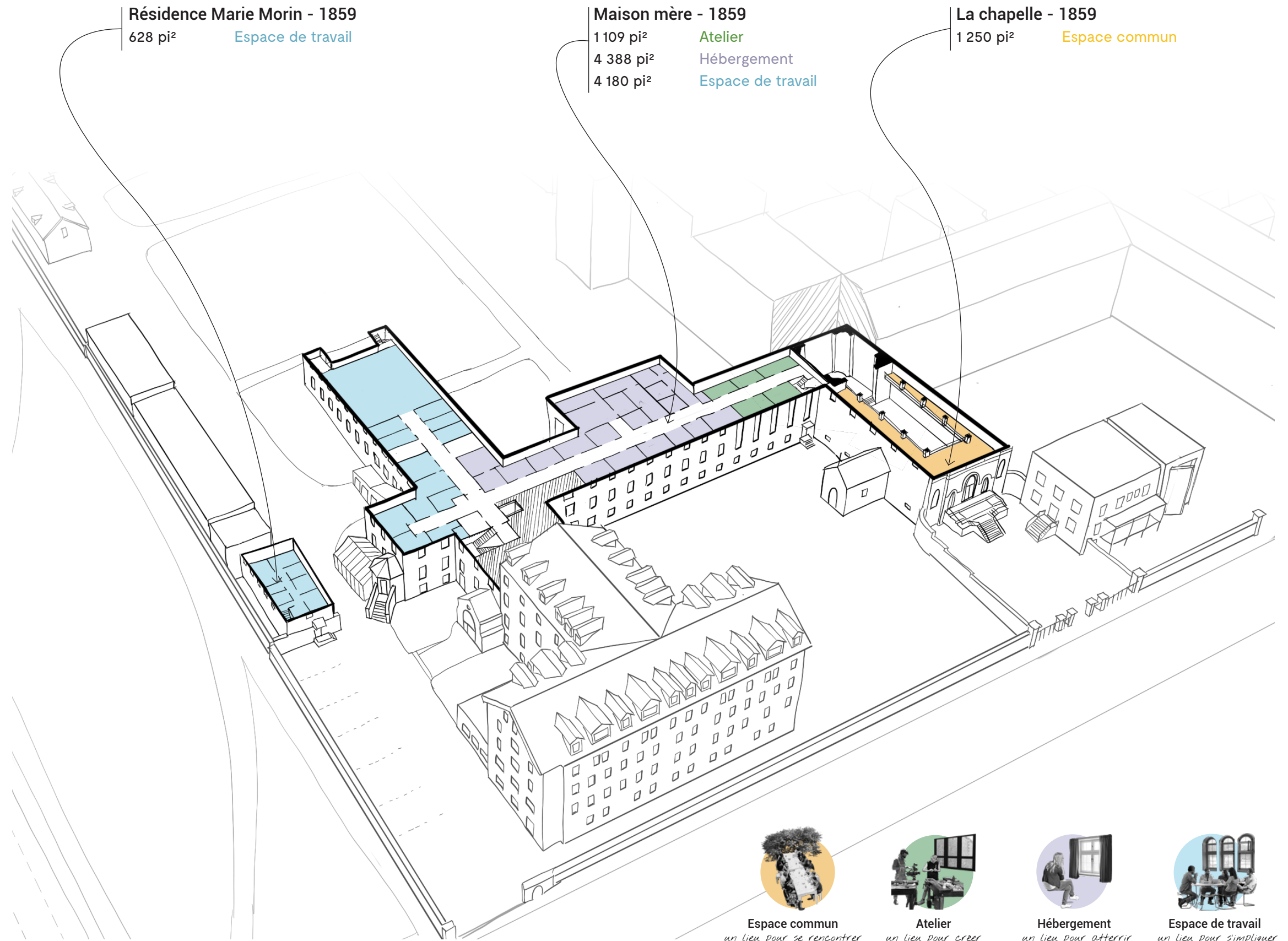
Aile Est-Ouest de 1859
La chapelle
Noviciat de 1932
Croisement des ailes de 1859



*Les valeurs patrimoniales attribuées sont un extrait du rapport de la firme Beaupré Michaud⁴, se référer au rapport pour le détail des valeurs. Cinq carrés noirs étant la plus haute valeur patrimoniale.

Approche architecturale

Des activités de co-design menées de concert avec les occupant.e.s permettront d'élaborer un aménagement permettant une cohésion entre les occupant.e.s et une appropriation qui réponde aux critères de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.



⁴ La Cité des Hospitalières d'hier à demain: Principes directeurs de conservation et d'aménagement de la Cité des Hospitalières, Beaupré Michaud et Associés, Architectes en collaboration avec Jonathan Cha, 19 et 18 novembre 2019.



Espace commun
un lieu pour se rencontrer



Atelier
un lieu pour créer



Hébergement
un lieu pour atterrir



Espace de travail
un lieu pour simplifier



Aménagement et usages

3^e étage

Proposition d'occupation

Dernier niveau accessible au projet transitoire, le 3^e étage est principalement composé de chambres munies d'un lavabo. Un usage d'hébergement temporaire à court terme est à préconiser. Les espaces de travail peuvent être imaginés comme des espaces desservant cet usage.

Superficie locative nette totale

8 415 m²	TOTAL
3 341 pi ²	Espace de travail
1 250 pi ²	Espace commun
1 262 pi ²	Atelier
2 562 pi ²	Hébergement

Valeurs patrimoniales*

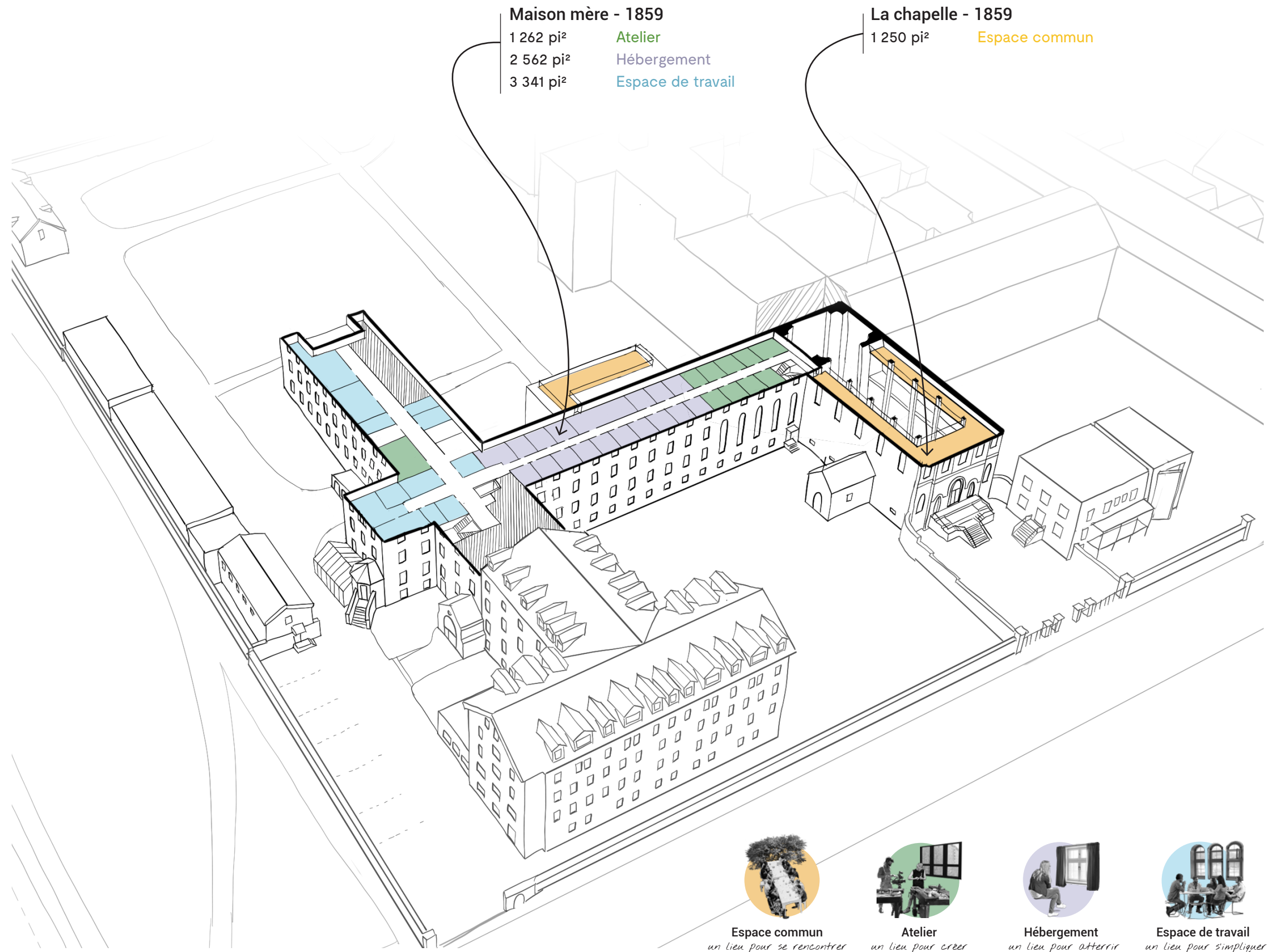
Aile Est-Ouest de 1859	■ □ □ □ □
Ancienne lingerie	■ □ □ □ □
Ancienne baignoire	■ ■ ■ □ □
Ancienne roberie	■ ■ ■ □ □
La chapelle	■ ■ ■ ■ ■
Dôme de la chapelle	■ ■ ■ ■ ■
Croisement des ailes de 1859	■ ■ ■ □ □

*Les valeurs patrimoniales attribuées sont un extrait du rapport de la firme *Beaupré Michaud*⁴, se référer au rapport pour le détail des valeurs. Cinq carrés noirs étant la plus haute valeur patrimoniale.

Approche architecturale

Des activités de co-design menées de concert avec les occupant.e.s permettront d'élaborer un aménagement permettant une cohésion entre les occupant.e.s et une appropriation qui réponde aux critères de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.

⁴ La Cité-des-Hospitalières d'hier à demain: Principes directeurs de conservation et d'aménagement de la Cité-des-Hospitalières, *Beaupré Michaud et Associés*, Architectes en collaboration avec *Jonathan Cha*, 19 et 18 novembre 2019.



Espace commun
un lieu pour se rencontrer



Atelier
un lieu pour créer

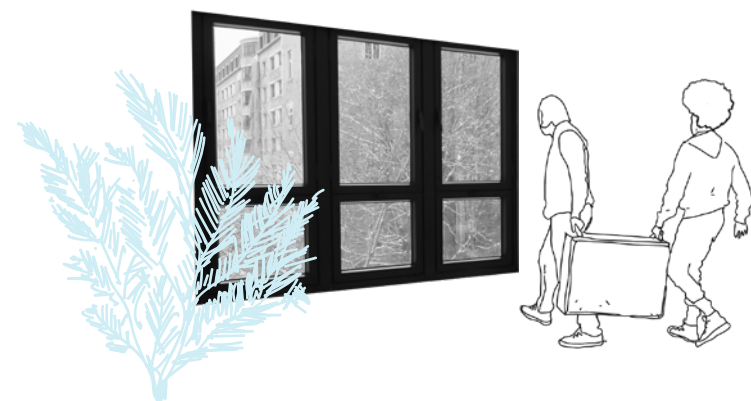


Hébergement
un lieu pour atterrir



Espace de travail
un lieu pour simplifier





Mise en œuvre du projet transitoire

Un développement en plusieurs phases



crédit photo - Entremise

La mise en œuvre d'un projet transitoire doit s'adapter aux différentes parties du site et des bâtiments. Concernant la Cité-des-Hospitalières, sa réussite réside principalement dans l'accompagnement et la définition d'un cadre qui guidera les étapes de développement du projet, et ce, dans le respect des valeurs et de l'esprit du lieu ainsi que dans l'application des lignes directrices établies par les RHSJ, la Ville de Montréal et les Montréalais.es. Basé sur une approche intégrée, le projet transitoire sera développé afin que cette expérimentation contribue à définir une nouvelle vocation pour la Cité-des-Hospitalières.

Les deux phases du projet transitoire

Avant toute occupation régulière du bâtiment principal, des travaux touchant à la mise aux normes et à la sécurité incendie devront être réalisés. Toutefois, des travaux de sécurité mineurs seront réalisés à court terme afin de permettre l'accueil de projets ponctuels dès 2021. Afin de s'adapter à l'échéancier des travaux, la mise en œuvre du projet transitoire se déroulera en deux phases. Lors de la première phase, un bureau de permanence ainsi qu'un hôtel à projets seront mis en place afin de rendre accessibles certaines parties du site à des projets ponctuels d'une durée de 1 à 30 jours. Lors de la deuxième phase, des appels à candidatures seront lancés afin de sélectionner des occupants réguliers pour chacune des typologies d'occupation.



Phase 1: s'approprier le site par l'occupation ponctuelle

L'objectif principal de la phase 1 est d'amorcer le projet transitoire en permettant aux Montréalais.es de s'approprier, petit à petit, le site et la démarche transitoire. Deux composantes du projet seront mises en place dès 2021, soit le bureau de permanence et l'hôtel à projets. Ces deux composantes permettront de tisser des liens avec des organisations montréalaises, des acteurs.trices du quartier et des initiatives prometteuses en vue de l'occupation régulière prévue pour la phase 2. La phase

1 doit donc être comprise comme une forme d'étude de marché ou un banc d'essai qui guidera le développement du projet transitoire.

Bureau de permanence - phase 1

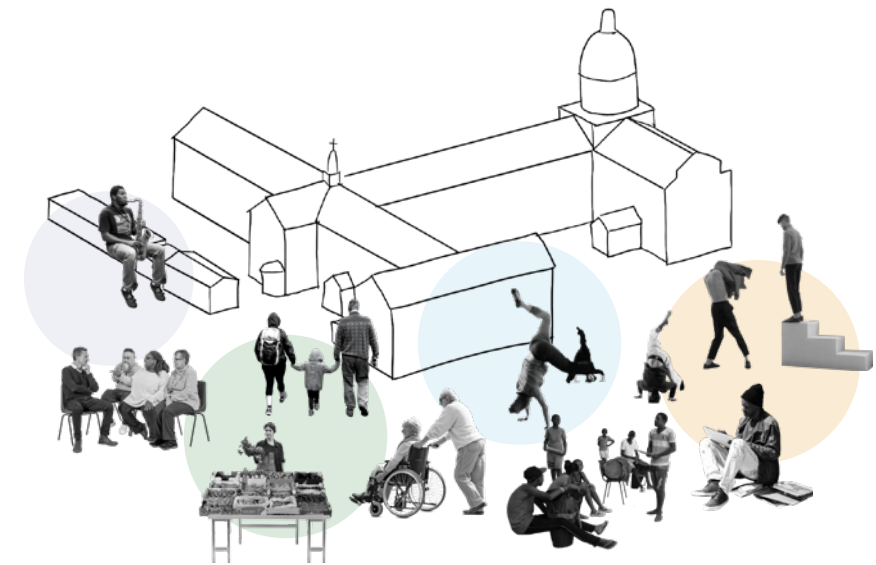
Présentation

Afin de réaliser le projet transitoire, un bureau de permanence prendra place à la Cité-des-Hospitalières. Au bureau de permanence, des référent.e.s pourront accueillir les visiteurs et les futur.e.s occupant.e.s. Ce bureau jouera le rôle de quartier général pour coordonner le projet transitoire, favoriser les liens dans cette future communauté et les activités qui s'y dérouleront. À mi-chemin entre un kiosque d'information et un bureau de chantier, la mission du bureau de permanence sera de développer des liens avec la collectivité, favoriser les synergies entre les occupant.e.s, développer une gouvernance participative et guider le projet transitoire vers une vocation pérenne.

Le rôle du bureau de permanence sera amené à évoluer au cours du projet transitoire. Pour la phase 1, le bureau de permanence sera d'abord un lieu d'échange et de rencontre visant à ouvrir la démarche transitoire au grand public et aux occupant.e.s potentiel.le.s. Véritable vitrine du projet transitoire, le bureau de permanence sera le lieu physique où les nombreux paramètres du projet transitoire pourront être visualisés, clarifiés et discutés avec les visiteurs.euse.s. Outre son rôle de vitrine, le bureau de permanence s'assurera du bon fonctionnement de l'hôtel à projets en coordonnant son appel à initiatives, ses communications et sa programmation.

Les référent.e.s

On nomme référent.e.s les différentes personnes chargées de la mise en œuvre des responsabilités du bureau de permanence. Les référent.e.s sont des personnes-ressources avec une vraie connaissance du territoire d'insertion, de ses acteurs.trices et de ses réalités. Ciblé.e.s comme porte d'entrée pour coordonner la diversité des activités et des occupant.e.s de la Cité-des-Hospitalières, les référent.e.s centraliseront les demandes, mettront en relation les occupant.e.s et les orienteront vers les bons interlocuteurs en fonction de leurs besoins. La présence des référent.e.s sur le site permettra d'éviter de tout figer en amont et donnera la latitude nécessaire pour laisser place à l'imprévu, à l'innovation et à la bonne idée inattendue.



Hôtel à projets

Présentation

La stratégie transitoire pose l'hypothèse que les différents espaces du bâtiment ont un grand potentiel d'occupation dans leur état actuel. La mise en place de l'hôtel à projets constituera un premier pas pour valider cette hypothèse dans une optique d'utilisation ponctuelle des espaces de la Cité-des-Hospitalières.

Depuis l'acquisition du site, la Ville de Montréal reçoit régulièrement des demandes pour utiliser le bâtiment pour quelques heures ou quelques jours. L'hôtel à projets établira un cadre à travers lequel les prochaines demandes pourront être évaluées, sélectionnées et accueillies dans le respect des grands principes du projet de mise en valeur et de protection de la Cité-des-Hospitalières. L'hôtel à projets a pour but de stimuler la participation publique en misant sur l'action et l'utilisation du lieu.

Premier jalon du projet transitoire, la première phase de l'hôtel à projets sera déployée en amont de l'implantation des autres types d'occupations régulières. Lors de cette phase, l'hôtel à projets rendra disponibles les espaces non utilisés du bâtiment ce qui nous permettra de comprendre l'intérêt des Montréalais.es pour le site, de révéler le potentiel d'utilisation des différents espaces et d'entreprendre l'appropriation de la Cité-des-Hospitalières par la communauté montréalaise. Par ailleurs, cette première phase permettra de tester le marché pour l'utilisation ponctuelle des espaces de la Cité-des-Hospitalières et ainsi développer un modèle financier et une grille tarifaire en vue de la phase 2.

Processus d'accueil de l'hôtel à projets

Un appel à initiatives pour l'hôtel à projets sera lancé en 2021 pour des individus ou des organisations souhaitant utiliser le bâtiment pour une durée de 1 à 30 jours consécutifs. Les propositions devront respecter l'histoire du site, ses valeurs et ses lignes directrices. Un formulaire en ligne permettra de proposer une activité, un événement, un cours, une rencontre, une clinique d'un jour, une résidence de création, une conférence, une représentation artistique, etc. Les propositions reçues seront analysées à toutes les deux semaines et celles-ci recevront une réponse et entente d'utilisation dans un délai de trois à cinq semaines. Les propositions seront analysées par le bureau de permanence et validées par le comité aviseur de la Ville. Ces derniers évalueront si les initiatives pourront incarner une ou plusieurs des lignes directrices formulées dans la première section du présent document et, suivant la typologie d'occupation développée, analyserons la cohérence de leur proposition avec l'espace dans lequel leur projet pourrait se tenir.



Phase 2: mettre en valeur le site par l'occupation régulière

En fonction de l'avancement des travaux de mise aux normes, certains espaces permettront graduellement d'accueillir des occupations sur de plus longues périodes, de quelques mois à quelques années. Lors de cette phase, des appels à initiatives seront lancés pour chacune des quatre typologies d'occupation précédemment décrites. La phase 2 permettra d'amorcer la définition d'une vocation pérenne pour la Cité-des-hospitalières en occupant l'ensemble du bâtiment sur une base régulière.



Activation des quatre typologies d'occupation

La Cité-des-Hospitalières est une propriété publique. À cet effet, le projet transitoire donnera l'occasion à une diversité de personnes, d'organisations et d'initiatives de louer des espaces au sein du bâtiment. Les quatre typologies d'occupation présentées dans la section précédente guideront la sélection et l'accueil des futurs occupant.e.s en fonction de leur secteur d'activité, de leur mission et de leur utilisation de l'espace. Une fois sélectionnés, ceux-ci pourront signer des contrats de location allant de quelques mois à quelques années.

Processus d'accueil

Le processus d'accueil s'appuiera sur différents outils : l'appel à candidatures, les critères d'appréciation et le comité avisé. Chacun de ces aspects sera ajusté en fonction de deux paramètres: la nature des occupations déterminées par les différentes lignes directrices identifiées par la Ville et les Montréalais.es ainsi que les caractéristiques spécifiques des différents espaces du bâtiment liés aux typologies d'occupation.

Les appels à candidatures

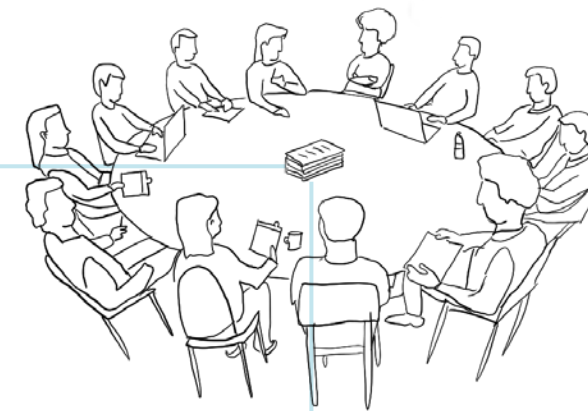
Différents appels à candidatures seront mis en place pour chacune des typologies d'occupation. Ces appels à candidatures permettront aux occupant.e.s potentiel.le.s de comprendre les paramètres d'utilisation du bâtiment, les caractéristiques des espaces disponibles ainsi que les objectifs spécifiques des différentes typologies d'occupation.

Les critères d'appréciation

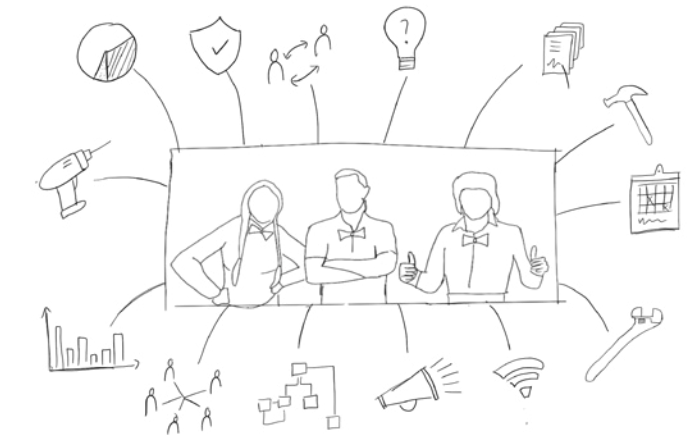
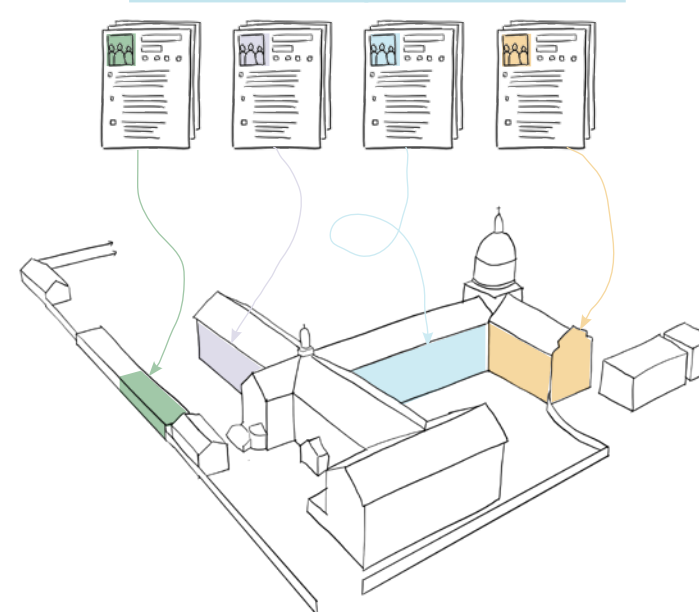
Les critères d'appréciation s'appuieront sur le respect des lignes directrices du projet. Les propositions seront évaluées par un comité avisé via une grille de critères. Certains critères seront pondérés différemment en fonction des typologies d'occupation visées, de la nature des différents espaces et des caractéristiques spécifiques aux différents espaces. De façon générale, les critères d'appréciation viseront à s'assurer que les occupant.e.s choisi.e.s puissent s'inscrire dans l'histoire et dans la vocation à long terme du site. La compatibilité de l'initiative avec une ou plusieurs des lignes directrices présentées dans la première section du document sera donc prise en compte pour l'ensemble des propositions reçues.

Le comité avisé

Le comité avisé aura la responsabilité d'interpréter les principes directeurs, les valeurs et les objectifs du projet transitoire. Le comité avisé sera composé de représentants des différents services responsables de la Ville et de représentants des occupants actuels, soit les RHSJ et le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Des personnes additionnelles, selon le type de proposition, pourraient être appelées à siéger temporairement à ce comité.



- ✓ **Hospitalité, soutien, entraide et hébergement**
- ✓ **Intériorité, contemplation, recueillement, mieux-être et spiritualité**
- ✓ **Solidarité, équité et inclusion**
- ✓ **Enseignement, transmission des savoirs et des savoir-faire**
- ✓ **Leadership des femmes**
- ✓ **Recherche, création et diffusion artistique et culturelle**
- ✓ **La réconciliation**



Bureau de permanence phase 2

Lors de la phase 2, le bureau de permanence sera, encore une fois, responsable du bon fonctionnement du projet transitoire en coordonnant la programmation, en documentant et évaluant les résultats du projet, en facilitant la communication interne et externe et en s'assurant d'optimiser les synergies entre les différent.e.s occupant.e.s du projet transitoire. Tiers de confiance entre le propriétaire et les occupant.e.s, le bureau de permanence aura pour responsabilité d'accompagner le projet vers une vocation qui respectera les valeurs et principes directeurs de la Cité-des-Hospitalières, le cadre réglementaire et les objectifs de viabilité financière de la Ville. Les objectifs du bureau de permanence pour la phase 2 peuvent se résumer ainsi:

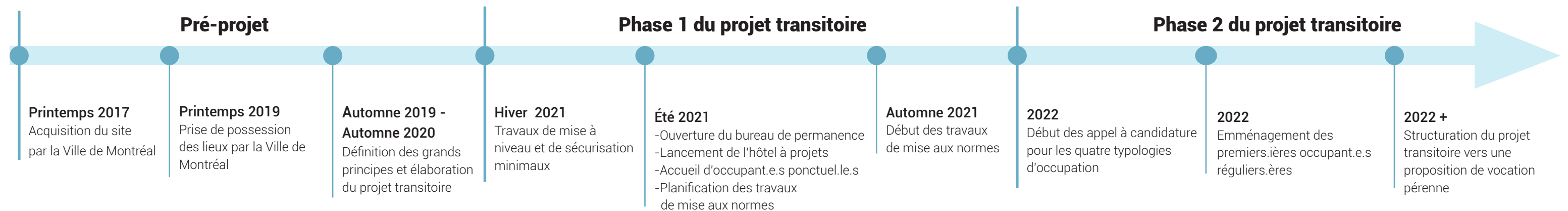
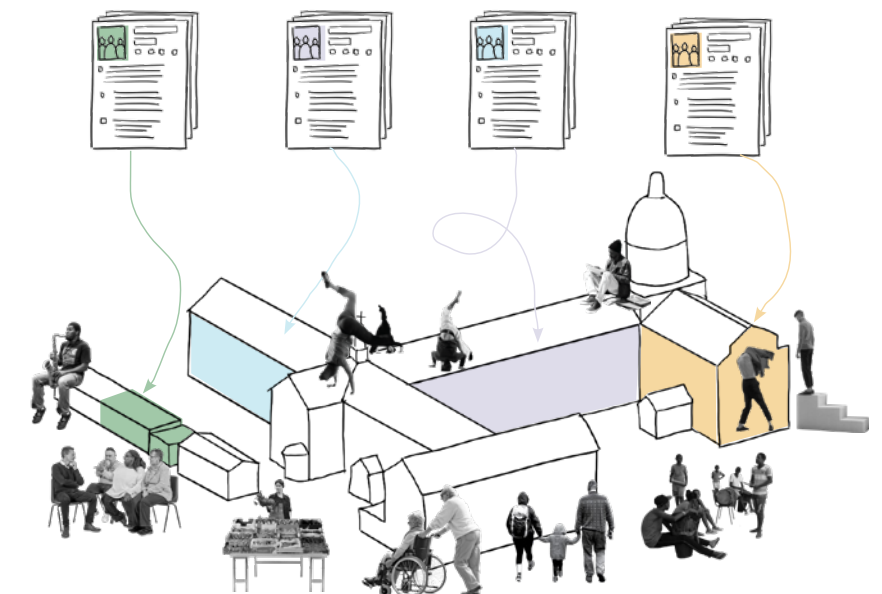
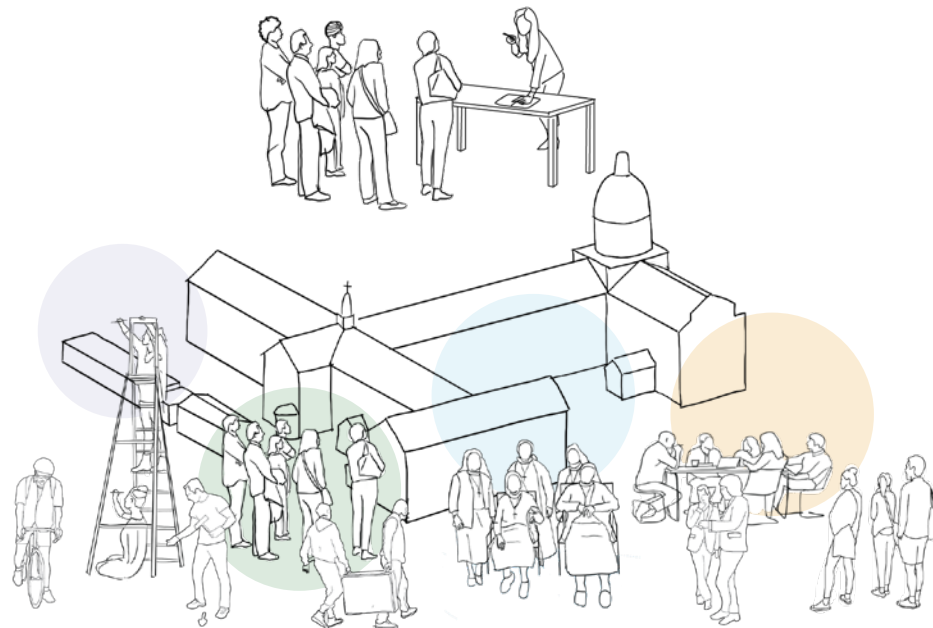
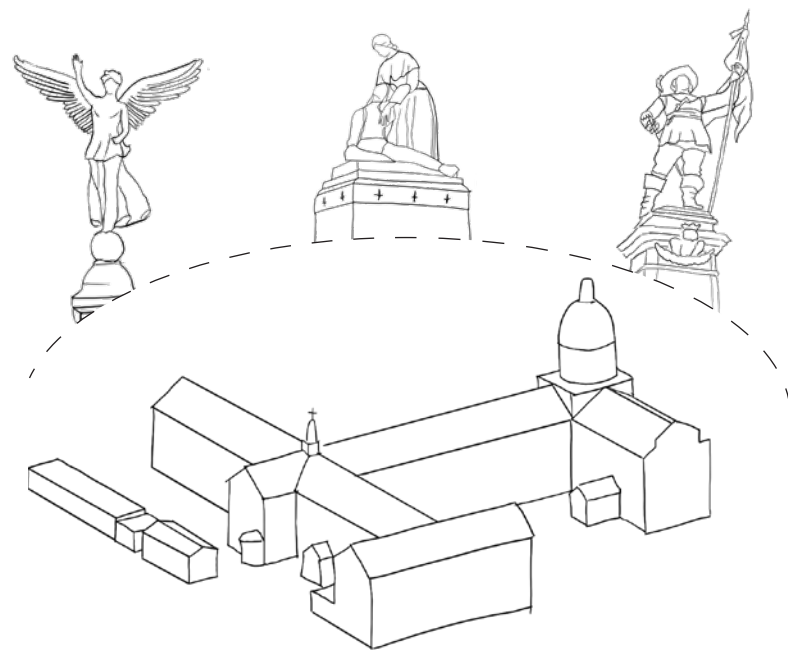
- Gérer au quotidien les occupations ponctuelles de l'hôtel à projet et les occupant.e.s réguliers.ères
- Faire rayonner le projet, ses occupant.e.s et son patrimoine sein de la communauté locale et métropolitaine
- Créer un sentiment d'appartenance et de communauté au sein des occupant.e.s
- Permettre l'appropriation du bâtiment par les occupant.e.s dans le plus grand respect du patrimoine
- Assurer que les occupant.e.s contribuent activement au maintien, à la mise en valeur et au rayonnement du site et de son histoire
- S'assurer de remplir les objectifs, les valeurs et les orientations du projet de protection et de mise en valeur



Échéancier préliminaire

La stratégie transitoire part de la prémisse que le projet parfait répondant à l'ensemble des principes, des valeurs et des attentes nécessite de la rigueur et un travail minutieux, mais aussi une ouverture à l'innovation et l'inconnu. Plutôt qu'une solution idéale, le projet transitoire propose un processus itératif d'occupation pouvant guider le projet vers des pistes de solutions. Le projet transitoire devra donc être considéré comme le chantier expérimental du projet pérenne.

Comme tout chantier, le projet transitoire se fera par étape. Les typologies d'occupation proposées dans le projet transitoire posent différents défis en termes d'aménagement. Si certaines typologies d'occupation peuvent être activées rapidement, d'autres nécessiteront de préciser des contrats, d'effectuer des travaux mineurs et d'établir des partenariats. Nous envisageons donc un échéancier d'occupation qui s'adaptera à ces différentes contraintes. Sachant cela, voici l'échéancier préliminaire du projet transitoire:





Boîte à outils

Pour la réussite du projet collectif



L'occupation transitoire est plus qu'une simple location temporaire d'espace à bas coût. Les nombreux exemples internationaux ont démontré l'importance de certains outils pour la réussite d'un projet. Que ce soit pour fédérer une communauté d'occupant.e.s, pour faire émerger une gouvernance participative ou encore pour évaluer les impacts transitoires sur la vocation à long terme, plusieurs outils seront déployés dès l'ouverture du projet de la Cité-des-Hospitalières pour assurer son succès.

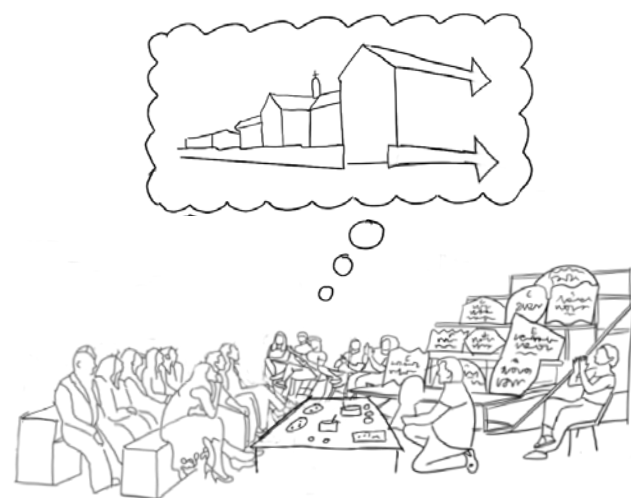
- Une gouvernance participative et évolutive pour définir collectivement une vocation pérenne
- Des ententes de réciprocité et une mise en commun pour faire émerger une communauté d'occupant.e.s solidaire
- Une programmation ouverte et une communication centralisée pour faire rayonner le site et ses occupant.e.s hors des murs



Une gouvernance participative et évolutive

Une gouvernance adaptée au transitoire

La Ville de Montréal a établi une structure de gouvernance pour la gestion et le développement du projet de mise en valeur et de protection de la Cité-des-Hospitalières (voir page 9). À l'heure actuelle, cette gouvernance est responsable des décisions tant stratégiques qu'opérationnelles concernant le site. Lors de la phase 2, un modèle de gouvernance spécifique au projet transitoire sera développé. Celui-ci visera à intégrer les occupant.e.s transitoires dans les décisions opérationnelles touchant l'aménagement, la programmation ou encore les règles d'utilisation et de vivre-ensemble. À terme, l'idée est de permettre aux occupant.e.s et à la communauté gravitant autour du projet de devenir des parties prenantes participant à la définition d'un projet pérenne.



Vers l'établissement d'un cadre collectif

Une des visées du projet transitoire et de sa gouvernance participative et évolutive est de faire émerger une constitution pour la Cité-des-Hospitalières. La constitution sera le socle du modèle de gouvernance, car elle devra, à terme, pouvoir faire office de guide et de référence, tant pour les décisions stratégiques que pour les décisions quotidiennes. Du latin *cum* signifiant «ensemble» et *statuo* signifiant «fixer» ou «établir», une constitution est définie comme une loi fondamentale qui régit les droits, les libertés et les obligations des individus et organisations partageant un même territoire. Tout comme pour un État, l'intérêt d'établir une constitution pour la Cité-des-Hospitalières serait d'adopter collectivement des règles qui s'appliqueront à tous uniformément. La définition d'un modèle de gouvernance participatif et d'une constitution est un projet de longue haleine et se développera par étape. À court et moyen terme, le projet de la Cité-des-Hospitalières sera donc géré, opéré et encadré par la Ville de Montréal.



Des ententes de réciprocité et une mise en commun

Mise en commun

Les groupes qui participent à un projet transitoire sont attirés, en grande partie, par la possibilité de faire partie d'une communauté. Même si les individus et les groupes sélectionnés auront des espaces dédiés afin de mener à bien leur mission, ils auront aussi accès à un grand nombre d'espaces communs afin de faciliter la mise en place de cette communauté, de renforcer les liens de confiance et d'encourager la mise en commun des ressources. Certains occupant.e.s pourront être présent.e.s pendant toute la durée du projet transitoire, d'autres viendront y participer de façon ponctuelle. Dans tous les cas, un des objectifs du projet transitoire portera sur la contribution de chaque occupant.e à développer et enrichir l'esprit de communauté et à contribuer à la définition du projet pérenne.

Mise en commun des espaces

Une des clés pour créer un esprit de communauté et un sentiment d'appartenance à un lieu est le partage de certains espaces communs. Ce sont des lieux de rencontre, d'échange et de débat qui permettent de tisser des liens entre les occupant.e.s ainsi que d'optimiser l'utilisation du bâtiment.

Ententes de réciprocité

Par définition, la réciprocité qualifie «un échange équivalent entre ce qui est reçu et ce qui est donné». L'entente de réciprocité est donc l'outil qui permettra d'induire une culture de participation et d'engagement des occupant.e.s dans le projet transitoire. L'objectif de cette entente est d'assurer que les occupant.e.s ne seront pas considéré.e.s uniquement comme des locataires, mais aussi comme des hôtes qui veilleront sur les lieux et participeront à la vie commune du projet. Les occupant.e.s seront invité.e.s à contribuer à l'échelle de leur capacité, que ce soit par le partage de compétences et connaissances, la mise à disposition de leurs matériels

Mise en commun des connaissances

et des savoir-faire

Les nombreux projets et organisations qui occuperont le bâtiment auront différentes compétences. Ces expertises pourraient être complémentaires et leur partage au sein de la communauté de la Cité-des-Hospitalières pourrait bénéficier à tous. Le bureau de permanence s'assurera de diffuser ces expertises au sein du projet et à l'externe afin de promouvoir et d'amorcer d'éventuels partenariats ou collaborations entre les occupant.e.s et la communauté gravitant autour du projet. Ces expertises pourront aussi être mises à profit, tant dans la gestion quotidienne du bâtiment que dans la définition à long terme du projet.

Mise en commun des équipements et des ressources

La mise en commun des équipements et des ressources a deux objectifs : réduire l'empreinte écologique et alléger le poids financier des occupant.e.s et du projet. Des stratégies de mutualisation seront mises en place par le bureau de permanence, que ce soit le partage de certains équipements (imprimante, projecteur, système audio, voiture) ou le partage de ressources humaines (comptabilité, bénévolat, administration, etc.).

et outils ou l'organisation d'activités profitant à tous. Étant donné la grande diversité de projets et d'activités qui se développeront sur le site, il est essentiel que l'entente de réciprocité permette, elle aussi, une grande souplesse dans les façons de s'impliquer. Pour lui donner forme, des ententes adaptées seront signées entre le gestionnaire et chaque occupant.e : ils mentionneront la forme de réciprocité à laquelle s'engageront les occupant.e.s.

Une programmation ouverte et une communication centralisée

Communications

Communications externes

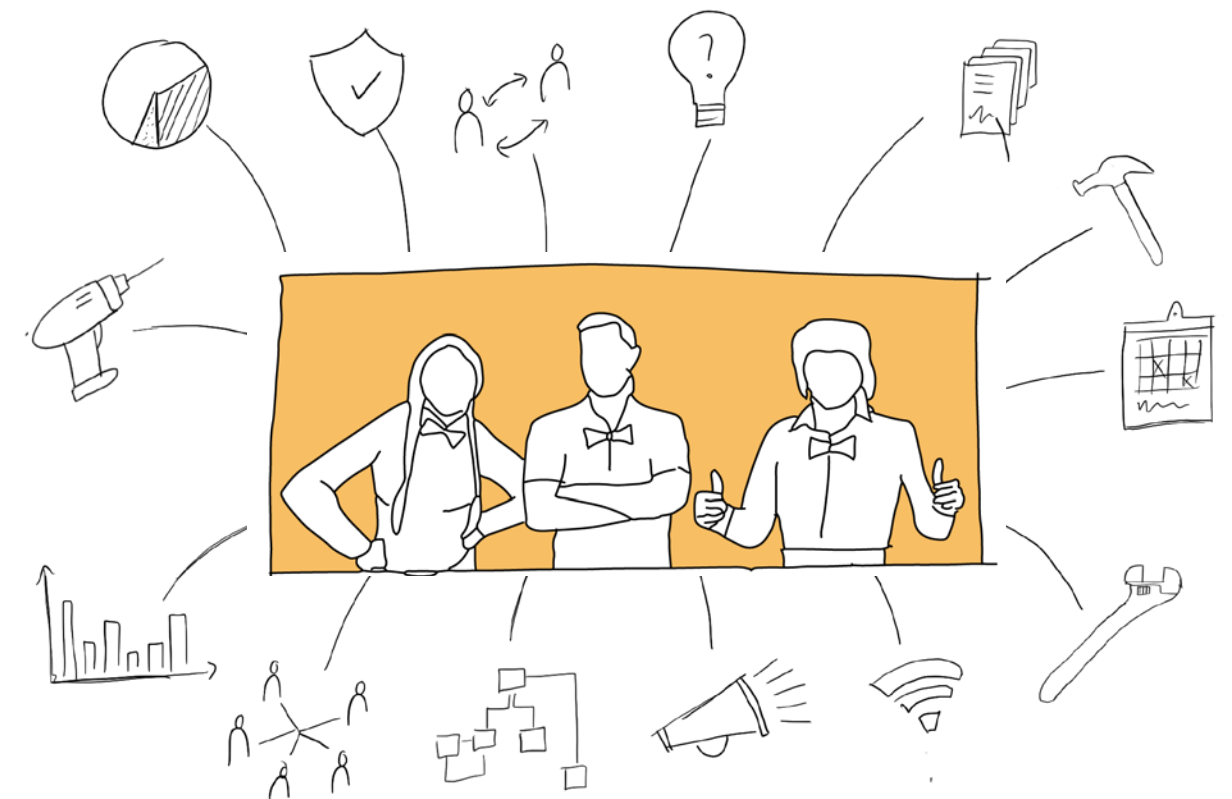
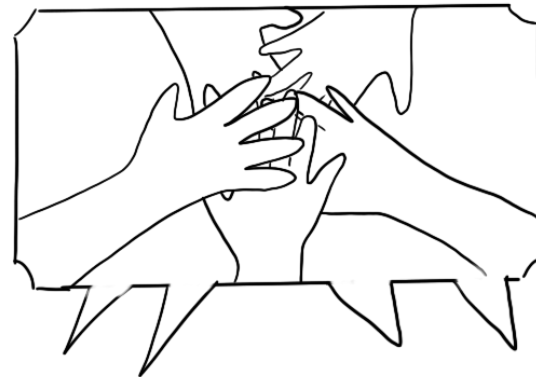
L'objectif principal des communications externes est de faciliter la compréhension, la participation et la mobilisation du public autour du projet. Les Montréalai.e.s doivent pouvoir se retrouver dans les nouveaux usages qui prendront place au sein de la Cité-des-Hospitalières. Il sera donc important d'informer le grand public de ce projet innovant qui touche ce lieu emblématique. Le défi sera de transmettre les paramètres du projet transitoire, de présenter les différentes organisations qui y prendront part et d'exposer les avancées et l'évolution du projet. L'ensemble de ces outils de communications seront sous la responsabilité du bureau de permanence en étroite collaboration avec la Ville de Montréal

Programmation ouverte

Que ce soit à travers l'hôtel à projets dans la phase 1 ou par les activités déployées dans la typologie espace commun de la phase 2, l'intention du projet transitoire est de permettre une programmation ouverte et participative. Le rôle du bureau de permanence et des référent.e.s sera de faciliter et encourager cette programmation ouverte grâce à un soutien technique, logistique et humain. Le bureau de permanence fera également en sorte que cette programmation soit perçue et comprise comme un ensemble cohérent. Plutôt qu'une série d'événements isolés, le bureau de permanence présentera au grand public une programmation continue et cohérente portée par les occupant.e.s du projet transitoire. Par exemple, un calendrier public centralisera et diffusera les événements et activités ouverts au public pour les Montréalais.es souhaitant y participer.

Communications internes

L'esprit de communauté étant au cœur du projet de la Cité-des-Hospitalières, les communications internes devront être particulièrement efficaces et structurées. Que ce soit pour rendre compte des décisions prises dans les différentes instances de gouvernance, organiser les rencontres, informer les occupant.e.s des activités de leurs voisin.e.s, mettre en lien des projets complémentaires ou diffuser la programmation aux occupant.e.s. L'outil de communication interne le plus essentiel au bon fonctionnement sera de nature humaine : la présence continue des référent.e.s au bureau de permanence disposé.es à répondre aux demandes, informer les visiteur.euse.s et mettre en relation les représentant.e.s des différents projets.



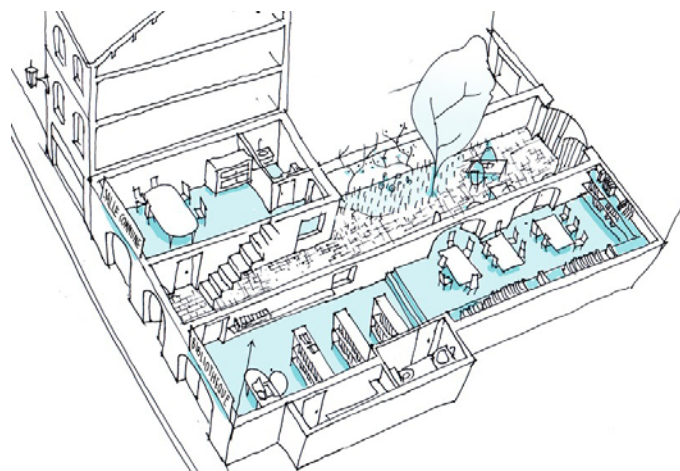
Quelques exemples internationaux

L'occupation graduelle - phasage

Habiter autrement les centres-bourgs

Requalification d'espaces commerciaux vacants

Châteldon, France - 2012-2013



Source: Collectif Etc.

- <http://www.collectifetc.com/realisation/au-p-o-i-l/>

Mené par un processus étude-action, le Collectif Etc s'est installé en résidence à Châteldon afin d'accueillir des habitants variés des petits centres-bourgs ruraux. L'objectif de cette recherche est d'identifier les freins et leviers au développement de projets en centre-bourg et d'inventer une méthodologie transposable. Le point de départ de l'intervention est de croire à la force des ressources locales, présente ou à révéler. Le collectif s'est donc installé à Châteldon, a récolté des informations des citoyens et a émis les hypothèses de projets ressortissants de ces discussions. Les citoyens ont eu l'occasion d'échanger sur ces options, de les tester en temps réel et de choisir à l'aide d'un vote, celles à développer dans le projet pérenne.

Tri postal

Occupation progressive et réversible

Saint-Gilles, Belgique - Depuis 2019 - en cours



Source: Communa - <http://www.communa.be/lieux/tri-postal/>

Communa, gestionnaire de l'occupation temporaire du Tri postal, réactive un bâtiment près de la gare du Midi, à l'abandon depuis vingt ans. Tout au long des travaux de réaffectation, le bâtiment est habité. Une première phase d'occupation a débuté avant même que le système de chauffe ne soit installé. Les occupants ont su s'adapter aux conditions connues. Depuis lors, les travaux avancent simultanément aux occupations.

La programmation ouverte - hôtel à projets

La friche La Belle de Mai

Pluralité et diversité des organismes

Marseille - 2010-2013



Source: La Friche - <http://www.lafriche.org/fr/la-friche>

La Friche La Belle de Mai est une revitalisation de l'ancienne usine de la Seita en environnement de découverte, de création et d'innovation. Lieu de travail accueillant 70 organismes variés avec une programmation de 600 activités par années, la Friche est devenue un véritable espace public, hautement convoité avec plus de 450 000 visiteurs par an. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a été formée pour habiter, orchestrer les différents acteurs impliqués et mieux répondre aux besoins de fonctionnement et d'aménagement. La SCIC, présidée par l'architecte Patrick Bouchain, rassemble dans son conseil d'administration collaboratif des usagers du site et des institutions publiques.

Hôtel Pasteur

Réappropriation graduelle de l'Hôtel Pasteur

Rennes, France - Depuis 2012 - en cours



Source: Hôtel Pasteur - <http://www.hotelpasteur.fr/>

L'Hôtel Pasteur a commencé à accueillir des porteurs de projets dès le début, malgré les travaux majeurs d'étanchéité du bâtiment. Le concept de foisonnement comme activation du lieu encourage l'occupation, même si elle semble précoce. Les acteurs qui s'y étaient installés ont agi à titre de gardiens des lieux, s'assurant du bon fonctionnement et de la sécurité des lieux. Après ces travaux, l'Hôtel accueille d'autres occupants, selon deux composantes. Premièrement, une école maternelle a rapidement été inaugurée au rez-de-chaussée puisque ce manque d'institution scolaire était un besoin urgent du quartier. Deuxièmement, un hôtel à projets est réalisé afin d'accueillir différents porteurs de projets éphémères, selon la disponibilité d'espace et la complémentarité des projets.



Cité-des-Hospitalières

en transition

« Nous allons miser plus que jamais sur des pratiques et des processus qui conjugueront durabilité, créativité et innovation. Qui mettront à profit le design et l'architecture dans toutes les actions ayant une incidence sur la qualité de nos milieux de vie. »

Valérie Plante

Mairesse de la Ville de Montréal

